

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

ROME.

Voici un article publié par le *Journal de Rome* en réponse à différents journaux, notamment au *Pays* et à la *France* :

« Plusieurs journaux ont récemment publié, sur le rappel partiel de l'armée française de l'État pontifical, des articles qui paraissent être tous jetés dans le même moule, et qui semblent à première vue avoir pour but de rassurer les esprits et de calmer des appréhensions raisonnables touchant les événements qui se préparent. »

« Les lecteurs de la *France* et du *Pays*, sans parler des autres, auront, en effet, remarqué que ces journaux ont tenté par des expressions presque identiques d'insinuer :

« 1° Que le gouvernement qui, s'étant emparé de la manière que l'on sait de presque tous les États de la Péninsule italienne, entoure actuellement la partie du territoire qui est matériellement restée au Saint-Siège, et pèse sur elle par l'hostilité de ses aspirations persistantes et jamais démenties, — aurait depuis quelque temps donné des preuves évidentes d'un profond changement, les menaces d'agression s'étant transformées en promesses de protection et de déclaration de respect. »

« Que cette transformation doit être attribuée à la complète diversité de principes à laquelle obéissent salutairement ses hommes d'État ; que si, dans des moments d'effervescence, ils ont voulu la ruine de la Papauté, aujourd'hui ils se sont convaincus que la Papauté n'est pas pour l'Italie une cause de faiblesse, mais bien, au contraire, la plus heureuse des nécessités et une source de force et d'influence. »

« Nous ne pouvons pas dissimuler que ces assertions inattendues nous ont surpris extrêmement, en face surtout des déplorables événements dont nous sommes les témoins. »

« En réalité, soit de la part de l'armée régulière, soit de la part des gardes nationaux qui dépendent dudit gouvernement, les violations du territoire de l'État pontifical actuellement commises en la présence de l'armée française sont très-fréquentes et encore très-récentes. Non-seulement elles forment un contraste très-frappant avec ce prétendu système de protection et de respect, mais elles fournissent au contraire une très-sérieuse raison pour juger bien différemment de ce qui doit être regardé comme la conséquence la plus probable de ce rappel annoncé. »

« Les principes qui maintenant encore continuent d'inspirer les hommes d'État dudit gouvernement ne paraissent pas être en désaccord avec les faits tels qu'ils sont réellement. Quelle autre signification donner à la persécution non interrompue de l'Eglise catholique dans ses institutions, à la récente clôture des séminaires épiscopaux et aux nouvelles entraves qui, par leur nature, tendraient jusqu'à faire cesser la succession des prêtres dans la maison de Dieu ? De telles mesures font clairement voir que leurs auteurs sont bien éloignés de la conviction qu'on leur prête et de l'idée de reconnaître aujourd'hui dans la Papauté une vraie gloire de l'Italie. On ne peut pas être animé de principes de respect pour son indépendance politique, quand on se montre avec tant de violence ennemi des institutions catholiques, les plus grandes et les plus vitales, d'institutions respectées même dans des pays dissidents et infidèles. »

« Voilà donc à quoi se réduisent les pompeuses assurances de ces journaux ! Elles ne sont que de pures illusions. »

Belgique.

Le *Sancho* consacre à la scandaleuse manifestation par laquelle l'université maçonnique a inauguré son nouveau local un article plein de verve caustique et de bon sens ; nous le reproduisons :

« Notre profonde horreur des cérémonies officielles, des discours d'apparat, débités avec emphase et farcis de banalités bruyantes et creuses, de vocabules sonores empanachés d'adjectifs montrant la corde à force d'avoir traîné partout, cette vive antipathie pour tout ce qui est faux, prétentieux et gourmé, nous a empêché d'assister à l'apothéose de feu Verhaegen, qui vient d'entrer dans le Panthéon rationaliste qui paraît destiné à remplacer le ciel chrétien. Nous avons craint de ne pouvoir garder un sérieux assez officiel devant cette cérémonie, et, partant, nous nous sommes privés des torrents d'éloquence et de poésie qui ont coulé à cette occasion. »

« Nous voyons, sans étonnement, la ville de Bruxelles compléter son enseignement supérieur, en mettant carrément Dieu à la porte de son université. Newton, Pascal, Descartes, Arago, Leibnitz, Jussieu, Buffon, Aubenton et cent autres créants vivant dans l'ombre du christianisme, et privés des vives lumières du rationalisme moderne, renvoyant Dieu à chaque pas dans l'étude de la nature, s'arrêtaient souvent terrifiés de respect. Newton surtout, un vieux bonhomme, qui ne fût pas venu à la choville de nos aîeux universitaires, avait la sotte

habitude d'ôter son chapeau, chaque fois qu'il prononçait le mot : *God* ! Espérons que cet abus d'un autre âge ne se verra jamais à l'université de Bruxelles, mais que de jeunes lévites brûleront, chaque matin, des parfums devant la statue de Verhaegen, en chantant l'hymne du rationalisme athée, dû à la muse sans-enlote de M. Potvin :

Plus de dogme, aveugle lien,
Plus de joug, tyrans, ni messies.

« Ce programme auquel on ne peut reprocher ni l'absence de grandeur, ni le manque de clarté, généra, pensons-nous, un peu les bourgeois, le jour où le peuple de travailleurs, qui crée les millions de la féodalité industrielle et manufacturière dans ces bagnes homicides et fétides qu'on appelle des fabriques, se lèvera en masse pour revendiquer sa part légitime d'air, de soleil et de bien-être auquel il a droit ! Ah ! vous lui aurez ôté avec le dogme, la foi, la croyance, l'espérance en un monde meilleur où Dieu le récompenserait de sa longue captivité terrestre, et vous voudrez l'empêcher de prendre un *ce monde* sa part de votre luxueuse oisiveté, de vos voluptés, de votre bien-être ! Ah ! vous lui parlez de progrès et de solidarité, et vous vous calectez dans votre féroce égoïsme, en comptant sur la gendarmerie pour remplacer l'action du dogme sur ces déchirés du monde, voués à un travail incessant, et voyant leurs filles vouées au démon de la débauche et leurs fils chargés du soin de défendre vos coffres-forts. Merci pour le peuple de lui avoir tracé sa voie, indique sa conduite dans un prochain avenir ! Merci d'avoir enseigné aux prochaines démocraties que les dogmes ne sont qu'un mot, qu'il ne faut ni maîtres, ni lois, et l'âme géant supprimée ainsi que Dieu, comme des abus d'un autre âge, merci d'avoir appris au peuple qu'il peut sans remords, prendre, enfin, une légitime et consolante revanche de dix siècles d'oppression, de misères, de mensonges et d'hypocrisie rationaliste. »

Nouvelles d'Europe.

JUSQU'AU 19 OCTOBRE.

Le comte de Sartiges, ambassadeur de France, a été reçu samedi matin, 14 octobre, au Vatican, en audience particulière par le Pape.

S'il faut en croire la *Correspondance générale italienne*, il aurait, dès son arrivée, fait savoir au gouvernement pontifical que le mouvement de retraite des troupes françaises serait plus considérable qu'on ne le supposait. Deux régiments et un escadron de hussards quitteront la frontière qui s'étend de Frosinone à Terracine, et jusqu'à leur prochain départ se concentreront à Civita-Vecchia, Palo, Borneti, et Viterbe.

Des pèpèches de Toulon nous annoncent en même temps que les trépassés *Eldorado*, *Gomer*, *Mogador* et *Labrador*, seront réunies à Civita-Vecchia le 1er novembre, et doivent ramener en France 3,700 hommes d'infanterie et de cavalerie. La corvette *l'Eclair* qui partira d'ici le 25 octobre, ira en station à Civita-Vecchia pendant le départ de nos troupes à Rome.

Une correspondance adressée de Rome à la *Gazette de la Midi*, donne aussi quelques détails sur l'évacuation d'une partie des États du Saint-Siège par les troupes françaises et sur leur remplacement par l'armée pontificale. Elle ajoute qu'il est impossible de préciser quelle sera l'attitude de Pie IX en présence des éventualités qui se présenteront. Deux puissances européennes viennent de renouveler l'invitation qu'elles lui avaient faite d'accepter un asile sur leur territoire dans le cas où de puissantes et impérieuses considérations le forceraient à quitter la ville éternelle.

Au milieu de ces tribulations, le généreux pontife n'a point oublié les souffrances de la malheureuse Pologne. C'est pour remplir une mission à ce sujet que Mgr Franchi se rend à Saint-Petersbourg, accompagné de l'abbé Roncetti, qui a déjà été en Russie avec Mgr Chigi, lors de la mission extraordinaire de ce prélat au couronnement du czar.

Le curé Pronzelle, qui est mort le général de Lamoricière, est arrivé à Rome. Le pape l'a envoyé chercher à la *Minerva* dans une voiture de la cour, et s'est fait raconter en détail les derniers moments du général. Le curé de Pronzelle est, dit-on, porteur de divers papiers qu'il importait au Saint-Père de connaître.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

« Le gouvernement impérial a fait déclarer à Rome qu'il accorderait toutes les facilités désirables pour les opérations du recrutement pontifical en France. »

Il résulte même de nos informations que dans les départements de l'Ouest, le nombre des engagements volontaires est assez important. Mais il faut considérer comme une invention des journaux italiens le bruit d'après lequel un général français aurait été proposé pour

prendre le commandement en chef de l'armée romaine.

On l'a dit, et on ne saurait trop le redire, les élections du 22 octobre décideront des destinées de l'Italie.

Les catholiques, unis dans une même pensée, agissent comme un seul homme, et gagnent chaque jour du terrain. Déjà ils ont publié un grand nombre d'écrits, entre autres la *Lettre* de Cesare Cantù, qui a produit une si vive impression ; l'opuscule de M. Luigi Alberti, intitulé : *Il 22 ottobre 1865, parole agli elettori* ; la brochure de M. Clémento Busi, sous ce titre : *I conservatori cattolici e le elezioni*. Une correspondance de Florence nomme un grand nombre de collèges électoraux où les catholiques paraissent devoir l'emporter ou du moins disputer vivement la victoire.

Mgr de Mérode, ministre des armes à Rome, dont l'*Opinion nationale* avait annoncé la mort, n'a eu qu'une indisposition sans gravité dont il est parfaitement remis.

Des troubles assez graves ont éclaté à Munich dans la soirée du 8 octobre, et se sont renouvelés le 9 et le 10. La cavalerie et l'infanterie ont chargé le peuple à plusieurs reprises. Un grand nombre de personnes ont été blessées et arrêtées. A une heure du matin la troupe était encore postée devant la Westendhal.

Le *Freudenblatt* publie une correspondance de Belgrade qui annonce que de sérieux événements se préparent du côté de la Serbie, et que la Russie a l'intention de tenter un coup en Orient. Qu'elle y songe, car l'*Invalide russe* lui-même avoue que « tous les peuples qui sont sous sa domination sont actuellement travaillés par des aspirations au séparatisme. »

Un journal de Vienne, le *Wanderer*, croit pouvoir prédire le prochain réveil de la question d'Orient, et invite les puissances à prendre dès maintenant leurs positions. A l'appui de ce pronostic, le *Wanderer* annonce que le prince de Serbie réunira sous peu de jours son armée pour lui faire exécuter de grandes manœuvres, et l'armée serbe est nombreuse. Il y a quatre ans, elle ne comptait que cinq à six mille hommes ; aujourd'hui elle en compte cent quatre-vingt mille. Le *Wanderer* ajoute que le prince de Monténégro arme, lui aussi. De plus, il vient d'instituer une médaille militaire, pour récompenser les soldats qui se sont distingués dans la dernière guerre. Auront droit à cette médaille tous ceux qui ont rapporté au moins une tête de Turc. De son côté, la Turquie a fait frapper, elle aussi, une médaille destinée aux Arméniens qui ont combattu les Monténégriens. Une nouvelle prise d'armes de la part du Monténégro est regardée comme imminente.

L'*Evening Star* affirme de nouveau que l'Autriche s'est entendue avec la Prusse pour la laisser maîtresse absolue du Sleswig-Holstein, à la condition d'une indemnité pécuniaire.

Pendant ce temps, les journaux de ces duchés soutiennent contre les feuilles prussiennes une vive polémique, réclament la convocation d'une assemblée de représentants et revendiquent pour les populations le droit de décider elles-mêmes de leur sort.

Cette question des duchés, on le sait, a été l'occasion d'une scission entre les principaux représentants du parti libéral en Prusse. Quelques-uns ont refusé d'assister au congrès des députés de Francfort, sous le prétexte que, tout en renouant les moyens employés par M. de Bismark, ils ne pouvaient se prononcer contre le but politique, qui est l'agrandissement de la Prusse.

Un des doyens de la chambre des députés prussiens, M. Harkort, vient de leur répondre, en élevant la question à sa véritable hauteur : « Moi aussi, dit-il dans une lettre adressée aux journaux, moi aussi j'estime la puissance de ma patrie prussienne autant que M. Twetten et ses amis ; mais ce que j'estime au-dessus de tout, c'est le droit. Celui qui ne respecte pas le droit d'autonomie des autres peuples se donne sa propre liberté. Jamais je n'obéirai à cette doctrine dangereuse que la force prime le droit. »

De grands préparatifs se font à Pesth, où l'Empereur d'Autriche passera plusieurs mois pendant la session de la Diète hongroise.

Les armements en Prusse se poursuivent avec la plus grande activité. La construction des navires, qui devait être répartie entre plusieurs années, doit maintenant être activée de façon que la plus grande partie de ces navires soit terminée avant deux ans.

Les journaux hollandais discutent maintenant la politique de M. de Bismark, à laquelle ils attribuent le projet d'annexer la Hollande à la Prusse.

Plusieurs notabilités politiques se rendent à Nantes, soit de Paris, soit des départements, pour assister au service en l'honneur du général de Lamoricière ; on cite MM. Berryer, de Rémusat, Chagnier, Lasteyrie, Duvierger de Hauranne, etc.

Mgr l'archevêque de Paris est allé voir plusieurs fois M. Dupin, dont la santé donne, paraît-il, des inquiétudes.

La *Gazette de Madrid* publie le décret

qui prononce la dissolution de la Chambre des députés espagnols, convoque les électeurs pour le 1er décembre et les jours suivants, et fixe l'ouverture des Cortès au 27 du même mois de décembre.

La *Esperanza* du 11 fait le plus grand éloge du dévouement manifesté par les Sœurs de charité et le clergé pendant l'épidémie qui sévit à Madrid. Ils n'ont pas le temps, dit ce journal, d'écrire dans les feuilles périodiques des articles sur la philanthropie ; ils n'ont pas le moyen d'ouvrir des souscriptions, leurs bourses étant vides ; ils ne vont pas au café ni au théâtre, après avoir tenu de pompeux discours sur l'amour de l'humanité. Le temps que les philanthropes passent à parler, à écrire et à se distraire, ils le consacrent, eux, à consoler et à soigner les malades et les moribonds.

On écrit de Londres, 9 octobre, au *Journal des Villes et Campagnes* :

« La condition des ouvriers anglais dans certains districts est digne de pitié. Le quatrième rapport de la commission chargée de surveiller le travail des enfants dans les manufactures vient de paraître et révèle encore des faits déplorables. A Sheffield, où l'on fabrique de la coutellerie, on voit des enfants commencer dès l'âge de cinq ans à travailler avec leur père ou même seuls, de sept heures du matin à sept heures du soir, et quel travail ! Ils frottent les pièces sur la meule et avalent ainsi une grande quantité de poussière d'acier d'autant plus pernicieuse, que pour vendre l'acier meilleur marché on fait entrer dans sa composition une foule d'ingrédients plus ou moins nuisibles. »

« La mortalité parmi ces ouvriers est effrayante : sur 1,000 d'entre eux, il en meurt 475 entre 20 et 29 ans. Mais la misère physique n'est rien comparée à la misère morale. Ces malheureux enfants sont plongés dans l'ignorance la plus profonde. Ils ne savent pas qu'ils vivent en Angleterre, ils n'ont jamais entendu parler de Londres. L'idée de Dieu leur est étrangère. La reine, le prince de Galles et la princesse Alexandra ne font qu'un à leurs yeux, c'est celui qui a tout l'or et tout l'argent. Il n'est pas étonnant que le sentiment moral ne soit pas élevé chez les femmes et qu'on voit quatre d'entre elles (pas plus longtemps qu'avant-hier) se déshabiller jusqu'à la ceinture et se boxer avec acharnement au milieu d'un cercle d'amateurs. »

On écrit de Moscou, 5 octobre, au *Journal des Villes et Campagnes* :

Un ukase important et dont jusqu'ici les journaux n'ont pu parler, a été signé dans la résidence impériale d'Illinskoié, et envoyé immédiatement au général comte de Berg. Par cette pièce importante, « défense est faite à tout ecclésiastique voulant exercer un ministère catholique dans l'ancien royaume de Pologne et ses annexes, de se servir de la langue polonaise ; tous les sermons, les relations avec leurs ouailles, n'importe dans quel but, l'enseignement du catéchisme, doivent être traités dans le dialecte russe. »

Il est interdit aux évêques de recevoir dans leurs séminaires et d'administrer les ordres à quiconque n'aura pas justifié devant les commissions militaires, de sa parfaite connaissance de la langue russe ; aucun prêtre étranger sous peine d'emprisonnement et de déportation ne peut administrer les sacrements, prêcher les dogmes de la religion catholique ou se mettre en rapport avec ses coreligionnaires à quelque titre que ce soit. A partir du 1er janvier prochain, les cathéchismes écrits en langue polonaise seront portés au chef de districts et échangés contre de nouveaux dans l'idiome national qui doit être commun dans toute l'étendue de l'empire. Tout prêtre qui aura prêté les secours de sa religion à un ennemi du czar sera considéré comme traître à la patrie et envoyé en Sibérie ou incorporé dans les compagnies d'Orembourg. »

On comprend toute la portée de ces prohibitions ; on n'a pas osé parler du secret de la confession, mais l'ordre de délation se saisit facilement.

Les premières familles d'Allemagne, on se le rappelle, ont offert un bouclier d'argent à Sa Majesté le roi des Deux-Siciles ; la remise en a été faite au palais Farnèse par le comte Théodore de Stolberg-Wernigerode, major en retraite des gardes du corps du roi de Prusse. François II, portait la croix du Mérite militaire de Prusse, dont lui seul, parmi les souverains d'Europe, est décoré, et nous publions le discours de M. de Stolberg, et la réponse remarquable du roi :

« Sire,

« Il y a quatre ans que Votre Majesté et Sa Majesté la reine ont daigné accepter des mains du prince de Sayn-Wittgenstein une adresse signée par plusieurs centaines de gentilshommes de toute l'Allemagne, — adresse par laquelle nous nous permettons de présenter nos hommages à Vos Majestés, afin de constater que, si nous n'avions été retenus par des liens sacrés auprès de nos propres souverains, nous serions accourus tous, l'épée à la main, pour

prendre part à l'héroïque défense de Gaète et y mourir pour le principe sacré de la légitimité. »

« Dans la même adresse, nous demandions humblement à vos Majestés la permission de leur offrir un bouclier en souvenir de la défense de Gaète. »

« Cette Adresse ayant été conçue par le prince Emilie de Sayn-Wittgenstein, le prince Charles Egon de Fürstenberg, le comte régnant d'Erbach-Fürstenau, le comte héréditaire de Leiningen-Billigheim et le comte Ewald de Stolberg-Wernigerode, mon frère, je fus chargé par ces messieurs de déposer aux pieds de Vos Majestés ce bouclier. »

« En m'acquittant de cette mission, j'ose prior Vos Majestés de bien vouloir accepter, avec cet humble souvenir, nos hommages les plus respectueux et les plus dévoués. »

Le roi a répondu également en français :

« Monsieur le comte,

« Nous sommes, la reine aussi bien que moi, très touchés de la pensée qu'on a eue en Allemagne de nous offrir un cadeau en souvenir de Gaète. »

« Nous croyons avoir rempli alors un devoir sacré, attaché à notre qualité de souverains et de citoyens. En défendant l'autonomie des Deux-Siciles, nous croyons avoir défendu en principe la cause de tout souverain et de tout peuple. »

« Vous nous dites que si vous n'aviez été retenus par des liens sacrés auprès de vos souverains, vous seriez venus tous à Gaète. Cela suffit pour que nous vous en exprimions notre vive reconnaissance, et que nous vous témoignions notre admiration ; car en vous montrant prêts à accourir au secours de princes et de peuples qui ne sont pas les vôtres, vous vous êtes montrés comme les véritables soutiens de vos souverains et de vos peuples. »

« Nous ne nous basons nullement de trompeuses illusions sur l'avenir, mais nous avons une ferme confiance en cet avenir. »

« Dans l'espace de cinq ans, les hommes de l'Italie septentrionale n'ont rien fondé de bon, rien qui soit solide et durable dans le Midi, et les peuples du Sud ne se sont nullement fondus avec ceux du Nord. »

« L'Europe ouvrira les yeux, l'Italie elle-même se réveillera enfin de ce rêve : ce n'est jour-là qu'il nous faut attendre. Savoir attendre, c'est notre tâche, mais une tâche bien rude. »

« Recevez, monsieur le comte, les expressions de notre plus vive reconnaissance envers vous-même et envers ceux qui vous ont envoyé. Veuillez en transmettre l'assurance au prince de Sayn-Wittgenstein et aux autres signataires de l'Adresse, de même qu'à tous ceux qui ont contribué à ce magnifique cadeau. Leur mémoire restera gravée dans nos cœurs, et leur bouclier sera toujours conservé dans notre famille comme un précieux souvenir d'honneur. »

La franc-maçonnerie.

On lit dans le *Monde* du 14 octobre :

La presse libérale de l'Allemagne au service de la secte occulte, et spécialement plusieurs journaux berlinois, attaquent la dernière allocution du Saint-Père contre la Franc-Maçonnerie et se servent d'expressions tellement scandaleuses, qu'il est absolument impossible de les reproduire. Un des organes secrets de la secte, la *Freimaurerzeitung* de Leipzig, rapporte dans son numéro du 26 août 1865, que, malgré leur qualité de protecteurs des loges prussiennes, déjà trois rois de Prusse se sont vu contraints de prendre des mesures contre le révolutionnarisme de la Maçonnerie et de menacer les loges prussiennes d'une suppression violente. Nous citons ces faits d'après le journal en question :

Le comte de Hangwitz, président du ministère prussien, présente un acte d'accusation en règle aux souverains réunis au Congrès de Vienne, en 1822. Dans cet acte, il dénonçait le travail révolutionnaire de l'ordre maçonnique et demandait la suppression des Loges. Il disait entre autres choses :

« A peine majeur, je me trouvais déjà au fait de la Maçonnerie et affilié aux degrés supérieurs ; j'étais désigné pour prendre la direction des loges prussiennes, polonaises et russes. Les deux grands partis qui se divisaient l'ordre ne s'accordaient que sur ce seul point : Dominer le monde, s'emparer des trônes en faisant des monarchies leurs instruments dociles, voilà leur but commun. Ces deux partis me révoltaient ! Si je ne l'avais pas vu de mes propres yeux, je ne pourrais admettre encore aujourd'hui avec quelle insouciance et quelle négligence les gouvernements ont pu tolérer et laisser grandir une pareille institution, exécrable et dangereuse, qui forme un véritable Etat dans l'Etat, sans s'en préoccuper le moins du monde. J'ai acquis la conviction que la Révolution française et le régime avec toutes ses horreurs n'ont pas seulement été décidés dans les

loges, mais qu'ils y ont été préparés de longue-main par des réunions secrètes, par des serments, etc. Les révolutions américaines, tant anciennes que récentes, sont toutes de même origine, c'est-à-dire qu'elles ont été décidées, préparées et exécutées par le parti révolutionnaire des Loges. »

« Mon premier désir a été de faire part de mes observations et de mes expériences à Frédéric-Guillaume III. Nous eûmes la conviction que toutes les associations maçonniques, depuis les degrés les plus inférieurs jusqu'aux degrés supérieurs, enlisaient les impressions et les directions les plus diverses, que des sentiments religieux se confondaient et se mêlaient aux intentions et aux projets les plus criminels, et que les premiers servent de prétexte et de pavillon aux derniers. Le roi Frédéric-Guillaume III partageait complètement mon avis sur cette question. »

Le congrès de Vienne décida unanimement la suppression des Loges. Mais grâce aux efforts inouïs de l'entourage de Frédéric-Guillaume III, composé presque exclusivement de francs-maçons, les Loges furent conservées en Prusse pendant qu'on les supprimait en Autriche, en Russie et dans d'autres pays. Néanmoins, en retour et comme condition de sa protection ultérieure, le roi de Prusse exigea, à son retour chez lui, que les grandes Loges renouvellent l'assurance de leur fidélité et de leur obéissance. On abusa impertinamment de cette condescendance du Roi, et les frères initiés des Loges prussiennes continuèrent à travailler activement contre le trône et l'autel. *L'Histoire critique de la Franc-Maçonnerie*, par Fessler, un des chefs des Loges, en fait foi ; l'auteur engage « les chefs de Loges, ses associés et les frères initiés, et les conjure, au nom de tout ce qui leur est cher, de garantir par son manuscrit de tous les yeux profanes par les mesures et les précautions les plus efficaces et les plus sûres. » Puis il rapporte qu'en dépit de la censure prussienne, des écrits maçonniques, dans lesquels le christianisme était attaqué de la manière la plus criminelle, avaient été imprimés et répandus dans les Loges de Berlin. Au mépris des ordres formels du Roi, on recevait des mineurs dans les Loges. Les conditions exigées par le Roi étaient repoussées par les Maçons, qui n'en tiraient aucun compte. »

La seconde fois qu'il s'est agi de la suppression des Loges prussiennes, en 1852, l'ordre de cabinet relatif à ce sujet était déjà préparé et attendait depuis huit jours la signature du roi Frédéric-Guillaume IV. Cette signature ne fut pas donnée, grâce aux efforts de M. de Olfers, directeur général des musées royaux, qui, en sa qualité de membre du directoire suprême des Loges prussiennes, était spécialement chargé de représenter et de défendre l'Ordre auprès du Roi, et qui réussit à le détourner de prendre cette mesure. Néanmoins, cette affaire eut pour résultat direct de faire sortir M. de Olfers de l'Ordre. Il eut tant de révélations, surtout en ce qui concerne la propagande révolutionnaire, et il apprit tant de choses à lui inconnues jusque-là, malgré la haute charge qu'il occupait dans l'Ordre, que sa conscience d'homme loyal ne lui permit pas de rester plus longtemps membre d'une Association aussi criminelle. »

A son grand regret, le roi défunt dut reconnaître en 1848 que ses ennemis les plus acharnés étaient francs-maçons. C'était M. Schulze-Felitsch, membre de la Loge de la Constance, — *Bestandtheil* — à Berlin, qui s'écriait devant la Chambre : « La vieille raison sociale par la grâce de Dieu a fait banqueroute ; » c'était le juif Jacobi, qui poussait l'insolence jusqu'à prononcer ces paroles : *Les rois ne veulent pas entendre la vérité !* et cela devant le Roi lui-même ; c'était MM. de Grabow et de Kirkmann, qui, en novembre 1848, exigeaient l'incarcération de tous les ministres et du général de Wrangel et leur jugement par la Cour criminelle, ainsi que l'éloignement de tous les princes du sang, y compris le roi actuel, de l'entourage du Roi. Tous les autres chefs de l'Opposition, MM. Grabow de Bockum-Dollfus, Lette, Ziegler, etc., font partie de l'Ordre secret, auquel appartient l'Opposition actuelle, sans exception. »

C'est tout récemment que, pour la troisième fois, il s'est agi de la suppression des Loges en Prusse. Après avoir gardé un silence absolu pendant un an, silence qui fut observé par tous les organes secrets et publics de l'Ordre, la *Freimaurerzeitung* de Leipzig, du 26 août 1865, rompt enfin le silence en rapportant qu'à une conférence des grands-maîtres, en juin 1864, l'auguste protecteur, Sa Majesté prussienne, s'est vu contraint de menacer de suppression les Loges prussiennes. Un surris a été obtenu par les grandes Loges, à la condition d'adresser la fameuse circulaire du 14 juin 1864 à toutes les Loges prussiennes, cette même circulaire qui a eu tant de retentissement dans toute la presse. On sait du reste que cette circulaire a produit tout le contraire de ce qu'on en attendait chez les membres des Loges auxquelles elle a été adressée. Les journaux

clandestins de la secte ont formellement sommés les chefs de Loges de ne pas lire cette circulaire et de la renvoyer en protestant.

Il résulte de ces faits incontestables que les augustes et bénévoles protecteurs des Loges, et surtout les personnages distingués, qu'on a revêtus de charges importantes dans les Loges, ne sont pas initiés d'une manière suffisante aux secrets et aux fins de la secte, et que bien des fois le doute à ce sujet s'empare de leur esprit. Quand ils voient clair, ils se retirent quelquefois, s'ils ont conservé assez d'énergie et assez d'intégrité de caractère. La condamnation solennelle de la franc-maçonnerie renouvelée par le Saint-Père ne pouvait donc venir plus à propos pour les éclairer.

Ces détails sont empruntés à un recueil de documents sur la Maçonnerie, qui se publiera très prochainement à Berlin, et dont une traduction française doit se préparer. Nous y renvoyons à l'avance pour les détails plus amples sur les points dont il a été question dans cet article.

HERMANN KUHN.

Le Calendrier du Diocèse de Québec,

le seul autorisé par Mgr. l'évêque de Tloa, Administrateur, est maintenant sous presse et en vente à la Librairie de M. Léger Brousseau, rue Buade, Haute-Ville.

CANADA.

QUEBEC, 3 NOVEMBRE 1865.

L'Ecole militaire de Québec.

Lorsque fut établie l'Ecole militaire de Québec, nous nous engageâmes à surveiller de près les autorités chargées de la diriger et à signaler toutes les injustices dont nos compatriotes pourraient avoir à souffrir.

Nous avons été jusqu'à ce jour fidèle à cet engagement et c'est pour ne pas être accusé d'y avoir manqué à la dernière heure que nous croyons devoir démasquer un petit complot, en apparence innocent, ourdi dans le but de rendre insupportable aux Canadiens-français le séjour de l'école.

On se rappelle que sur les instances de la presse canadienne-française le gouvernement nomma, à l'ouverture de l'école militaire, un interprète chargé de traduire aux élèves canadiens-français ce qu'il ne saurait pas l'anglais les ordres et instructions des sergents instructeurs. Les élèves canadiens-français trouvèrent dans le col. Suzor un interprète compétent et intelligent. Ayant à cœur l'honneur de ses compatriotes, le col. Suzor fit tout en son pouvoir pour écarter les obstacles que devaient nécessairement rencontrer sur leur chemin les élèves canadiens-français peu ou point au fait de la langue anglaise et les épreuves du camp de Laprairie sont là pour nous dire quel succès complet a couronné ses efforts. Dans cette lutte pacifique entre les cadets des deux provinces et surtout ceux des deux origines, les Canadiens-français ont non-seulement égalé leurs rivaux, mais les ont surpassés, comme en font foi les compliments flatteurs que leur ont adressés les hommes les moins intéressés à avouer la supériorité de la race française en fait d'aptitudes militaires.

Il paraît que dans certains quartiers on a été très mortifié du triomphe de nos compatriotes : ça se comprend. Nous comprendrions encore que les directeurs immédiats de l'école, en bons anglais, aient désiré de tout leur cœur éloigner de l'école le col. Suzor afin de laisser ainsi les Canadiens-français dans l'alternative de faire préalablement un cours d'anglais ou de sortir *fruits secs* de l'école.

Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que l'éloignement du col. Suzor de l'école ait pu devenir un fait accompli, c'est que cet acte d'injustice ait pu se commettre à la barbe de nos ministres canadiens-français.

Nous ignorons de quel quartier est parti l'ordre donné au col. Suzor de ne plus paraître à l'école militaire en qualité d'interprète ; mais ce que nous savons et ce que les ministres canadiens-français doivent savoir c'est que la responsabilité de cet acte pèse sur eux.

Nous ne faisons que nous faire ici l'écho des intéressés en attirant l'attention de nos ministres sur les faits suivants :

1° Que depuis un certain temps l'école militaire est sans interprète français.

2° Qu'il est impossible aux élèves canadiens-français qui ne savent pas l'anglais de faire leurs cours dans trois mois sans l'aide d'un interprète.

3° Que refuser aux élèves canadiens-français un interprète c'est leur fermer indirectement la porte de l'école.

Si ces quelques mots ne suffisent pas pour obtenir justice nous reviendrons sur le sujet avec quelques révélations qui pourraient bien compromettre—nous ne

garantissons rien—des personnages intéressés à ne pas paraître sur la scène dans cette question.

Mort de lord Palmerston.

L'Angleterre vient de perdre un de ses grands hommes : lord Palmerston, le premier-ministre de la Reine Victoria, est décédé le 18 novembre, à sa résidence, après une courte maladie, à l'âge de 81 ans moins deux jours.

Cette mort, dans l'état actuel de l'Europe et dans la position difficile que s'est faite l'Angleterre par sa politique d'expectative, prend les proportions d'un événement, et, sous ces circonstances, nous comprenons parfaitement que le peuple anglais ait accueilli cette triste nouvelle par un immense cri de douleur.

Lord Palmerston apporte avec lui dans la tombe une réputation colossale ; mais cette réputation ne soutiendra pas le regard scrutateur de l'historien impartial. Aux yeux des adorateurs du succès, aux yeux de ceux qui sont d'opinion que la fin justifie les moyens, lord Palmerston restera sans doute le type le plus parfait du grand homme d'Etat ; mais la postérité n'apposera certainement pas son visa sur ce jugement.

Lord Palmerston jugé suivant les règles purement humaines a certainement droit à quelque admiration ; il a été habile diplomate, grand politique ; mais il aura à rendre compte de ses actions devant un autre tribunal ; et il se rencontrera là face à face avec quatre terribles accusateurs, la bonne foi, la justice, l'équité et le droit ; et le prestige attaché à son nom ne pèsera pour rien dans la balance.

La mort de lord Palmerston est une grande leçon donnée aux ennemis de l'Eglise. Lord Palmerston, comme ses prédécesseurs, avait l'espoir de vivre assez longtemps pour assister à l'anéantissement du catholicisme et voir mourir le dernier Pape. Le catholicisme continue ses pacifiques conquêtes et le Pape siège encore au Vatican.

Nous donnerons sur un de nos prochains numéros une biographie détaillée sur l'illustre défunt.

Le *Daily Witness* de Montréal est très mécontent de ce que l'empereur Napoléon ait fait don de mille piastres à la petite colonie acadienne de Matapédia. Il est vrai que ce don a, entre autres inconvénients, celui de donner lieu à un rapprochement qui doit agacer les nerfs des anglais du calibre des écrivains du *Witness*, puisqu'il aurait pu au besoin porter cet envoi : "La France qui n'oublie pas ses enfants, aux victimes des barbares de l'Angleterre qui n'a rien fait pour réparer ses torts."

Ce don fait par Napoléon aux colons français du Bas-Canada au la demande d'un prêtre, est-il, dit le *Witness* un simple acte de libéralité inspiré par un amour humanitaire s'étendant jusqu'aux rivages d'une lointaine colonie anglaise ? Dans ce cas pourquoi cette libéralité n'atteint-elle pas aussi Cayenne et ne s'exerce-t-elle pas sur les milliers de malheureux qui sont retenus en exil et dans un vil esclavage, sous un soleil tropical et un climat mortel, pour le fait seul de leurs opinions politiques. Ces infortunés au nombre desquels sont plusieurs français éminents ne seraient que trop heureux de venir, comme hommes libres, coloniser les forêts du Canada, si leur bienveillant empereur leur en donnait la permission.

Si nous avions pour mission de défendre Napoléon III, il nous semble qu'il nous serait facile de faire justice de cette tirade. Nous pourrions, par exemple, dire au *Witness* : Quand vous voyez les hommes d'état et le public anglais faire des souscriptions pour venir en aide aux révolutionnaires de tous les pays, vous trouvez ça magnifique, n'est-ce pas, et il ne vous vient pas à l'idée que ces souscriptions seraient mieux employées à empêcher les pauvres irlandais de mourir de faim ; pourquoi donc, brave homme, feriez-vous un crime à l'empereur des français de secourir les débris d'un peuple victime de l'intolérance protestante dont vous êtes un des plus dignes piliers ?

Nous trouvons dans l'organe des mocrates des Cantons de l'Est le trait d'esprit suivant.

"Le *Courrier du Canada* est tout ravi d'avoir trouvé, en France, un sot plus sot que lui pour reproduire les fadaïses qu'il a débitées à l'adresse de M. de Montalembert, au sujet de son admirable pamphlet sur la *Victoire du Nord* aux Etats-Unis."

Pauvre petit nain, vous aurez beau vous lever sur vos petit talons, vos insultes n'atteindront jamais leur destination. Le journal qui a reproduit nos "fadaïses" est trop haut placé dans la presse européenne pour faire cas de vos petits trépignements. La boue que vous lui lancez retombe sur vous. Il est vrai que ce contretemps n'a pour vous aucun

inconvenient, attendu que la boue ne fait plus, jet pour cause, de tache sur vous.

Exposition de Dublin de 1865.

Nous avons reçu de M. J. C. Taché, député-ministre de l'Agriculture, la liste officielle des prix remportés à l'exposition de Dublin par les exposants du Canada ; cette liste ne diffère pas de celle que nous avons donné sur notre dernier numéro, nous nous abstiendrons de la publier.

Nous avons également reçu le tableau suivant des prix accordés aux différents pays représentés à l'Exposition. On verra par ce tableau que le Canada tient un rang distingué.

Nombre de récompenses accordées aux divers pays.

Pays.	Médailles.	Mentions honorables.	Total.
Royaume-Uni.....	414	175	589
Bahamas.....	0	2	2
Canada.....	24	25	49
Indes.....	3	3	6
Jamaïque.....	2	2	4
Lagos.....	0	1	1
Malte.....	3	0	3
Ile Maurice.....	5	11	16
Natal.....	3	3	6
Terreneuve.....	1	0	1
Nouvelles Galles du Sud.....	0	0	0
Nouvelle Zélande.....	0	1	1
Nouvelle Ecosse.....	20	21	41
Queensland.....	0	1	1
Victoria.....	35	59	94
Côte Ouest d'Afrique.....	0	1	1
Autriche.....	34	17	51
Bavière.....	1	2	3
Belgique.....	94	41	135
Chine.....	1	0	1
Danemark.....	1	0	1
France.....	80	22	102
Italie.....	93	62	155
Japon.....	0	1	1
Sibirie.....	0	1	1
Pays Bas.....	30	13	43
Rome.....	17	10	27
Russie.....	1	0	1
Saxe.....	1	0	1
Siam.....	0	1	1
Suède et Norvège.....	4	7	11
Suisse.....	15	4	19
Zolverein.....	69	32	101
Etats-Unis.....	2	0	2
	956	519	1475

La belle fête de la Toussaint a été célébrée avec la pompe ordinaire dans les différentes églises catholiques de cette ville.

Il est rumeur que l'honorable M. S. L. Tilley, ex-premier-ministre du Nouveau-Brunswick, va être nommé gouverneur des colonies anglaises du Pacifique.

Election du North-Westworth.

Voici l'état de la votation à la clôture des polls le second jour :

	McMONIES.	BROWN.
Beverley.....	417	239
Flamboro, (Ouest).....	220	232
Flamboro, (Est).....	169	247
Dundas.....	180	254
Total.....	986	972

Majorité pour McMonies, 14.

Nous avons annoncé il y a quelque temps l'apparition d'un nouveau journal littéraire publié à Montréal sous le titre *Le Feuilleton*, par M. H. Hébert.

Le troisième numéro du *Feuilleton* vient de paraître ; dans ce numéro les éditeurs annoncent à leurs lecteurs que lorsque les deux romans qu'ils publient actuellement seront terminés, ils commenceront la publication d'un roman canadien inédit intitulé *Souvenirs canadiens*.

Les personnes qui désirent s'abonner à cette publication doivent s'adresser à M. T. E. Roy, de cette ville.

Liste des membres de la Société de Colonisation de Québec.

(3ème ANNÉE—Suite.)

Elèves de l'Université-Laval.	
Théodore Jobin, E. E. D. Alf. Prendergast, E. E. D. Lucien Turcotte, E. E. D. Zoltu, Rousseau, E. E. M. C. J. Pelletier, E. E. D. Alex. Chauveau, E. E. D. Zoltu LaRue, E. E. M. Guill. Languedoc, E. E. D. Jacques Pelletier, E. E. M. Henri Marchand, E. E. D. Antoine Larue, E. E. M. Conrad Gill, E. E. M. Maur. Duchesnay, E. E. D. P. LaHaye, E. E. M. Edouard Richard, E. E. D. Samuel Poisson, E. E. M. Louis Paquin, E. E. D. Edmond Héroux, E. E. M. Robert Nelson, E. E. M. M. Jean Charlebois, Dr. Wells, C. F. Bouchard, Chs. Cinq Mars, Joseph Cinq Mars, Olivier Deslauriers, F. X. Berlinguet, Zéphir Charré, Ovide Picard, Hector Drolet, Léon Gaboury, Jos. Gaboury, C. F. Pinet, Louis Marcotte, Sifroi Alari, F. Trudelle.	
F. X. Frenette, M. F. X. Frenette, Samuel Papillon, Zéphir Vandy, J. O. Matte, Joseph Archambault, George Delisle, Joseph Paquet, C. Boivin, Narcisse Côté, Jos. Souard, filz, Elzéar Vincent, N. Desroches, Stanislas Drolet, J. B. Martel, Alfred Brunet.	

Nombre total des membres publiés jusqu'à ce jour, 883.

O. A. P. PELLETIER,

Trés. S. C. Q.

(à continuer.)

Voici comment le *Courrier des Etats-Unis* apprécie le patriotisme du *Messenger franco-américain*, feuille mobarote très en vogue dans nos cercles rouges :

"Un journal qui a parfaitement raison de ne pas se donner pour l'organe des populations franco-américaines, nous accuse de dénaturer sa pensée parce que nous l'avons accusé de prendre parti pour les juaristes contre les Français. C'est là la seule question que nous voulions vider ; nous n'avons pas à définir notre position dans les

affaires du Mexique, nous l'avons fait assez souvent. Nous approuvons l'intervention, non parce qu'on l'a faite, mais parce que nous l'avons appelée de tous nos vœux, et notre seul regret est qu'on ne soit pas intervenu tout d'abord avec assez de vigueur. Mais la feuille qui nous accuse a recours à de misérables subterfuges et ne répond pas à nos questions.

"A-t-elle, oui ou non, recommandé l'emprunt juariste à ses lecteurs ?

"Cet emprunt est-il, oui ou non, destiné à combattre les soldats de la France ?

"Le journal qui nous occupe est-il donc, oui ou non, passé dans les rangs de l'ennemi ?

"Qui contribue à acheter des armes et de la poudre, et à lever des hommes qu'on utilisera contre nos soldats, est-il ou n'est-il pas français ?

"Ici parfaitement permis de ne pas comprendre l'expédition du Mexique et de la blâmer, mais il est peu honorable pour qui se prétend Français d'aider activement ceux contre lesquels le drapeau de la France est engagé. Qu'on regrette que ce drapeau soit en jeu, nous l'admettons, mais il nous semble que dans ce cas, le moins qu'on doive à sa patrie est de rester neutre. On n'est plus qu'un rénégal, méprisable comme tous les rénégats, lorsqu'on fournit de propos délibéré des armes aux ennemis de son pays."

Société Canadienne de San Francisco.

Les Canadiens de San Francisco, vivement émus des avantages qu'il résulterait pour tous leurs compatriotes en général, de la création d'une association parmi eux, ont décidé, à une assemblée qui a eu lieu le 4 juillet dernier, de fonder une Société de Bienfaisance et de Secours mutuels. Le but de cette association (comme de toute association de ce genre) sera de venir en aide à chacun de ces membres qui se trouverait dans le besoin. Les règles de l'association sont :

1° La Société sera connue sous le nom de Société Saint-Jean-Baptiste, de Bienfaisance et de Secours mutuels de San Francisco et du Pacifique.

2° Pour devenir membre, il faut être Canadien de naissance ou d'origine.

3° Etre en bonne santé et posséder l'estime universelle de ses compatriotes.

4° Le prix d'admission dans la Société est de deux dollars et demi. Celui des contributions régulières est de une piastre par mois.

5° Un membre n'aura droit aux bénéfices de l'association qu'au bout de six mois après son admission dans la Société.

6° Un membre malade aura droit à 5 piastres par semaine durant sa maladie.

7° Un membre n'aura aucun droit aux bénéfices de la Société si sa maladie est causée par intempérance ou mauvaise conduite.

Les règles ci-dessus mentionnées sont les bases principales de la Société.

MM. Les Canadiens établis dans l'intérieur du pays et dans l'Orégon sont priés de vouloir bien entrer en correspondance avec le comité afin de répandre l'association parmi tous les Canadiens sur les côtes du Pacifique.

Le bureau de l'Association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No. 585, rue Market, près de la rue Deuxième ; il sera ouvert tous les jours après six heures.

Tous les membres sont spécialement priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée.

Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion ; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Les journaux des différentes parties du Canada seront reçus dans quelques jours.

Toutes personnes qui voudront bien venir en aide à cette institution peuvent le faire en envoyant des livres et des journaux, qui seront reçus avec plaisir par les directeurs de l'Institut.

Les personnes donnant des livres sont priées d'inscrire la note suivante :

Présenté à l'Institut Canadien de San Francisco le..... 1865, par M....

Tous les journaux, envois, peuvent être adressés à l'Institut. Tous les livres présentés à l'Institut devront être adressés à M. Joseph Couture (Directeur de l'Institut Canadien), aux soins de Wm. H. Keith, droguiste, No. 521, rue Montgomery ou les laisser à la salle de l'Institut après six heures du soir.

Les journaux et instituts sont vivement priés de venir en aide à cette nouvelle association, spécialement ceux du Canada.

JOSEPH COUTURE,

Secrétaire-Trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Bienfaisance et de Secours Mutuel, de San Francisco et du Pacifique, et directeur de l'Institut Canadien.

Les signatures suivantes sont les noms des personnes qui appuient l'association : M. J. Perreault, M. D. J. S. Gadonas ; Pierre Larsen, président ; P. Quintal, vice-président.

Toute correspondance devra être adressée à : J. Couture, Institut Canadien, San Francisco.

Mexique.

M. Juarez était encore au Paso le 3 octobre, mais s'il faut en croire une lettre de Mesilla (Nouveau-Mexique), un détachement français était parti de Chihuahua pour le chasser de son dernier repaire.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans du 30 octobre assure que le dissident Canales a été battu par Mejia devant Matamoros.

Les troupes de Canales et d'Eschobedo ont été complètement battues par Mejia à trois lieues de Matamoros. Les dissidents ont été complètement dispersés et ont perdu beaucoup de monde.

Etats-Unis.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le Président Johnson, dit-on, est décidé à laisser au congrès le soin de reconnaître ou de ne pas reconnaître l'empereur Maximilien.

Le Président Johnson a lancé la proclamation suivante qui fixe au premier jeudi

de décembre la célébration d'un jour national d'actions de grâce :

Washington, 28 octobre.

Attendu qu'il a plu au Tout-Puissant, durant l'année qui approche de sa fin, d'éloigner de notre bien-aimée patrie le fléau de la guerre civile, et de nous permettre de jour des bénédictions de la paix, de l'unité et de l'harmonie, ainsi que de l'agrandissement de la liberté civile ;

Attendu que notre Père Céleste a daigné aussi, durant cette année, détourner de nous les calamités de la guerre étrangère, de la peste et de la famine, et remplir nos greniers des fruits d'une abondante moisson ; Attendu que la justice élève une nation, tandis que le péché est un opprobre sur elle :

Moi, Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, je recommande à leur peuple, par les présentes, de mettre à part et d'observer le premier jeudi de décembre comme un jour d'actions de grâce nationales envers le Créateur de l'Univers pour ces bienfaits et ces bénédictions ;

Je recommande de plus qu'à cette occasion le peuple entier fasse une confession de nos péchés nationaux contre Sa bonté infinie, et implore d'un seul cœur et d'un seul esprit la Divine direction pour marcher dans les voies de la vertu et de la sainteté nationales.

ANDREW JOHNSON.

W. H. SEWARD.

Le Père Boyle, de l'Eglise catholique, continue à assister le prisonnier Wirz depuis l'ajournement de la commission. Wirz écoute avec respect et confiance les exhortations religieuses.

Mme Wirz, qui était venue voir son mari pendant son procès, est retournée en Georgie depuis plus de deux semaines. Il ne paraît pas qu'il y ait grande sympathie entre les deux époux. La dernière lettre qu'a reçue Wirz n'a pas paru lui donner beaucoup de satisfaction. Il s'attend à la mort, tout en déclarant que la condamnation qui le frappe n'est pas juste, ceux de qui il tenait ses instructions étant épargnés.

En somme, il ne manque pas de fermeté et cause de sang-froid avec les personnes qui le visitent.

La sentence de la cour martiale, quelle qu'elle soit, n'a pas encore été l'objet d'une décision de la part du Président, et il est probable que cette décision ne sera pas prise avant la semaine prochaine.

La révolution haïtienne est terminée. On sait que M. Felsom, consul des Etats-Unis au Cap Haïtien, avait été fort mal mené par Salnave et les insurgés qu'il commandait.

Le capitaine Wells, commandant de la corvette américaine *Kansas*, a fait savoir à Salnave qu'il le tiendrait responsable des violences dont M. Felsom pourrait être victime, et a réclamé du charbon appartenant à son gouvernement. Salnave a fait droit à sa requête, et l'on assure que, hors d'état de résister davantage, il a rendu la ville aux troupes de Geyard vers le 2 octobre.

Si le fait est confirmé, nous n'avons qu'à souhaiter que le parti milite, dont M. Geyard est le chef, n'abuse pas de sa victoire sur le parti nègre.

Les plus anciens officiers de l'armée régulière, après s'être concertés, ont émis l'opinion que l'armée permanente des Etats-Unis devait se composer de soixante quinze mille hommes, ce qui exigerait une addition aux forces régulières actuelles de vingt régiments d'infanterie, trois de cavalerie et deux d'artillerie. On ne veut pas d'augmentation dans le corps des officiers, dont la solde serait diminuée. Le lieutenant-général recevrait annuellement \$5,000, les majors-généraux \$4,000, les brigadiers-généraux \$3,000, les colonels \$2,500, et ainsi de suite jusqu'aux sous-lieutenants, dont la paie serait de \$1,000. Un bill en ce sens sera sans nul doute proposé au Congrès.

Washington, 30 octobre.

Aujourd'hui, à midi, le Président a envoyé sa voiture aux ambassadeurs tunisiens, qu'il a reçus officiellement. Ils étaient accompagnés par M. Seward, le consul Perry et M. Cox, du département d'Etat. Nombre de spectateurs étaient présents. L'ambassadeur a lu les lettres de créance du bey de Tunis. Le président a répondu en exprimant sa satisfaction de cette visite, et des sentiments d'amitié qu'elle indiquait. Il a ajouté qu'il donnerait à l'ambassadeur toutes les facilités désirables pour que leur visite fût à la fois agréable et intéressante. Le portrait du bey, dont l'ambassadeur a fait cadeau à M. Johnson, a été admiré comme une merveilleuse œuvre d'art. Les Tunisiens sont partis enchantés de leur réception.

Peoria (Illinois) 29 octobre.

Il est tombé hier environ trois pouces de neige, qui n'ont commencé à fondre aujourd'hui qu'à midi. Le thermomètre marquait ce matin à 6 h. 29° Fahrenheit.

MEURTRES.

Chicago, 27 octobre.

Une dame allemande de cette ville, Mme J. C. Shores, a tué aujourd'hui son mari et ses deux enfants à coups de revolver, puis elle s'est précipitée dans le puits de sa maison.

SENTENCE DE WIRZ.

Washington, 31 octobre.

Le Président a examiné aujourd'hui les pièces du procès de Wirz. Il n'a pris encore aucune décision au sujet de la sentence de la cour. On le croit cependant disposé à commuer en emprisonnement perpétuel la condamnation capitale prononcée par la commission militaire.

Une mise en liberté générale de tous les prisonniers détenus dans les forts pour crimes et délits militaires, vient d'être ordonnée par le secrétaire de la guerre.

Le Président a été officiellement informé ce matin que l'abolition de l'esclavage a été voté à l'unanimité par la convention georgienne.

Italie.

On écrit de Florence, 16 octobre.

En réponse au chaleureux appel du savant et habile défenseur des principes libéraux et catholiques dans le dernier Parlement, M. le chevalier Cesare Cantù, il a été créé dernièrement, à Gènes, un comité électoral catholique destiné à rallier et à guider, au moment des élections, tous ceux qui ont compris qu'avec le nombre et le bon droit on ne devait pas s'abstenir. Cette initiative ne devait pas tarder à trouver des imitateurs de bon vouloir, et le comité catho-

que électoral s'est fondé pour les provinces toscanes ; suivant l'exemple de Gènes, dont le comité a choisi pour organe *Le Stendardo cattolico*, le comité de Florence a décidé de profiter dès à présent d'un journal déjà existant, plutôt que d'en créer un temporaire de trop courte durée, pour ses publications, et on a eu recours à *Firenze*. Ce journal, à dater d'aujourd'hui, publiera, chaque fois qu'il y aura lieu, un supplément d'un grand nombre d'exemplaires avec ce titre : *Diario del comitato elettorale cattolico per la provincia Toscana*.

Nous assistons, du reste, à un spectacle de confusion parmi les opinions que l'on appelle avancées, quand on ne veut pas les qualifier d'exaltées. Je vous ai tenu au courant jusqu'ici de tous les écrits et programmes plus ou moins sincères, plus ou moins clairs et pratiques que nos ex-députés ont livrés à

des provinces rendent un juste tribut d'éloges à sa mémoire.

Le *Morning Post* dit que le comte Russell va naturellement être appelé par la Reine pour le remplacer. Si le noble lord refuse, lord Granville ou lord Clarendon se trouveront à hériter du poste. Mais il est probable que lord Russell acceptera.

M. Gladstone sera le leader de la Chambre des Communes.

Le *Temps*, de Paris, dit qu'il meurt 200 personnes par jour du choléra à Paris.

Le *Times* a publié une nouvelle qui a fait sensation. Il dit que le gouvernement américain a envoyé une demande péremptoire à la France de satisfaire à ses réclamations, mais l'impression que cette rumeur était fautive s'est trouvée confirmée par les nouvelles du *Moravian*.

Le *Times* va jusqu'à dire que ces dépêches, quel'qu'en soit le contenu, ont produit de la froideur dans les rapports entre la France et les Etats-Unis. Le *Scar* assure que ces nouvelles sont sans aucun fondement, et ne sont qu'une pure absurdité.

Le *Daily News*, dit que personne ne sait comment le gouvernement américain accueillera la réponse de lord John Russell; mais on doit s'attendre à prendre une attitude toute passive et ne pas faire de contre réclamaçons, avant que nous en ayons bien constaté la nature. Les Canadiens perdront le traité de réciprocité.

On nie que le gouvernement de Prusse ait ordonné dix canonniers.

L'épizootie s'est déclarée en Portugal.

Une correspondance d'Espagne dit que les progressistes constitutionnels ont décidé d'abandonner la politique d'abstention et de voter aux prochaines élections.

Des lettres reçues à Florence annoncent que Mgr. de Mérode a remis son portefeuille de ministre de la guerre et que le cardinal Antonelli lui succéderait. On s'attendait à d'autres changements.

La *Patrie* annonce que la Turquie a consenti aux propositions de la France sur un congrès sanitaire.

Une dépêche télégraphique particulière nous apprend qu'un nouvel et terrible incendie a éclaté à Constantinople le 5 octobre, dans le quartier d'Egbert-Bazar, voisin de celui qui a été détruit par l'incendie du 6 septembre dernier.

Le feu a commencé à cinq heures du matin et n'a pu être maîtrisé que dans l'après-midi. Plus d'un millier de maisons ont été réduites en cendres.

FAITS DIVERS.

—La pluie est tombée avec une grande abondance hier et a emporté la neige qui restait sur la terre. Il n'a pas gelé la nuit dernière et ce matin la température est tout à fait radoucie. Il est probable qu'aujourd'hui il va se faire une bonne journée de labours, car la terre est maintenant assez bien préparée. Espérons qu'avec ce beau temps nous entrions dans l'été des sauvages et qu'il durera quinze à vingt jours au moins.

—Le *Mercury* dit qu'il est bruit qu'un des régiments de carabiniers actuellement en Canada va être transféré sous peu à Halifax, pour remplacer le 17ème qui est parti pour supprimer l'insurrection des nègres à la Jamaïque, et qu'un ou plusieurs régiments vont être envoyés d'Angleterre pour tenir garnison dans les différents postes militaires le long de la frontière.

—Hier soir, entre 7 et 8 heures, on a surpris un individu qui était en train de défaire la clôture qui entoure la propriété de M. Juneau, rue Claire Fontaine, faubourg St. Louis. Deux policiers étaient déjà décollés quand on l'a découvert. On a donné la chasse au malfaiteur; mais il avait de bonnes jambes car il courait encore. Il a emporté les deux planches avec lui.

—De bonne heure hier matin un domestique d'une maison bourgeoise sur le Cap a découvert des voleurs confortablement assis à table et mangeant. Ils avaient fait plusieurs paquets et ils allaient être bientôt prêts à emporter leur butin; mais le réveil inopportun du domestique les a forcés à décamper plutôt qu'ils ne désiraient et ils ont été surpris par un des policiers de la cave, par où ils étaient entrés.

—Durant la nuit de jeudi à vendredi des voleurs se sont introduits dans la résidence du Dr. A. Taschereau, rue St. Stanislas, Haute-Ville, et en ont enlevé une quantité de hardes. Un des voleurs a porté l'audace jusqu'à entrer dans la chambre à coucher du docteur; mais celui-ci croyant que c'était son domestique n'y porta point d'attention.

—Deux hommes, nommés Rousseau et Bédard, ont été arrêtés, lundi dernier, sous l'accusation d'avoir volé plusieurs tinettes de beurre la nuit précédente, dans le magasin de M. Nolan, à la Basse-Ville. L'affaire s'instruit devant M. le juge Maguire.

—Un nommé Thomas Murphy a été condamné, mardi dernier, devant la cour de police, à six mois de travaux forcés, pour avoir tenté de voler un baril et demi de harings sur le marché Champlain.

—Le *Times* de Hamilton, Haut-Canada, dit que parmi les prisonniers actuellement en prison à London, sur accusation de vol de nuit avec effraction, il y a un fils du dernier Maire de Hamilton, un fils d'un ci-devant shérif de Middlesex, un fils d'un Juge qui siège actuellement sur le banc de la Cour Supérieure, et un fils d'un Maître de Poste. Il ajoute qu'un cinquième prisonnier est le fils du caissier d'une banque et que depuis quelques années les habitudes de ces jeunes gens les avaient mis sous l'attention vigilante de la police.

—On assure qu'il y a eu deux cas de choléra à New-York ces jours derniers, dont un fatal.

—Depuis le 1er janvier jusqu'au 14 octobre 1823 naufrages ont été enregistrés.

TERRIBLE ACCIDENT. — Lundi matin, vers 10 heures, la triste nouvelle de la mort de M. Cyrille Archambault, avocat, de sa Dame et d'une jeune fille, circula par toute la ville. Vers cette même heure, nous recevions nos dépêches de New-York, qui, malheureusement, confirmaient cette rumeur.

M. Archambault et sa dame laissaient Montréal vendredi dernier, par le convoi de trois heures et demie, pour se rendre à New-York, conduisant avec eux leur petite fille, âgée de 4 ans qui était atteinte d'une maladie chronique et que ses parents voulaient faire soigner par un médecin américain, dont la spécialité regardait cette maladie.

La famille Archambault passa la journée

de samedi, à Albany, et prit le même soir, le vapeur "St. John," pour se rendre à New-York.

On pense, généralement, que la famille était encore dans la chambre, lorsque l'explosion a eu lieu. Nos dépêches nous apprennent que Madame Archambault et sa petite fille sont mortes instantanément. M. Archambault aurait survécu plusieurs heures. Une dernière dépêche annonçait même, qu'il avait eu le temps de se préparer à la mort.

Madame Archambault était enceinte de 7 mois.

On peut difficilement expliquer cet accident. Une personne compétente nous disait, hier, qu'il a dû provenir de la négligence de l'ingénieur. Le vapeur *St. John* n'est bâti que depuis deux ans, et l'on doit naturellement supposer que la bouilloire n'a pas sauté par suite de vétusté.

M. Archambault, avocat de talent, et jeune encore, avait un bel avenir, que cette horrible catastrophe est venue briser. Ses belles qualités lui avaient fait un nombreux cercle d'amis, profondément désolés de cette fin tragique.

Le défunt occupait une position avantageuse parmi ses concitoyens, et, comme conseiller de ville, jouissait d'une juste popularité.

Madame Archambault, née Mathilde Danesau, unissait toutes les qualités du cœur et de l'esprit, et nous devons regretter amèrement la perte si opinée d'une jeune canadienne, aimable, et qui faisait, par ses charmes, l'ornement de sa famille et de sa société.

Monsieur et Madame Archambault, avaient laissé, à Montréal, une petite fille, âgée d'un an, qui est le seul enfant survivant de cette famille.

Une dernière dépêche nous apprend que les corps de M. et Mme Archambault et de leur enfant seront remis à l'Express et arriveront en cette ville mercredi.—(Minerve.)

UN MALHEUR A M. J. B. LABELLE.—Hier soir, vers 6 heures, le feu s'est déclaré dans la résidence privée de M. J. Bte. Labelle, organisateur de la Paroisse, au-dessus du magasin de musique de Labelle et Rodier, rue Notre-Dame. Par malheur l'élément destructeur porta ses ravages dans la garde-robe. C'était une chambre consacrée exclusivement au linge et tous les vêtements des gens de la maison s'y trouvaient. On y voyait les magnifiques toilettes en soie, velours, etc., et les pelliceries de Mme Labelle, les habits en drap de M. Labelle et tout ce qui appartenait à ses enfants.

Par un seul article n'a été sauvé. Les lingeries, effets de lits etc., tout est consumé et la famille de M. Labelle ne se trouve qu'avec les habillements qu'elle portait. Encore, un de ses enfants, qui était couché, ne reste-t-il qu'avec une jaquette. M. Labelle secondé de quelques amis est parvenu par des efforts surhumains, à étouffer l'incendie, sans appeler les pompes qui eussent causé de graves dommages à son magasin.

Par malheur rien n'était assuré.

Les amis de M. Labelle s'associeront à la douleur qui vient de l'éprouver.—(Minerve.)

DE L'EAU.—L'eau est tellement basse que les vapeurs qui allaient dans les petites rivières ont été obligés de discontinuer leurs voyages. Le *Prince of Wales*, il y a quelques jours, renait de laisser l'excluse de Ste. Anne, lorsqu'il échoua sur un banc de sable, qui est ordinairement suffisamment couvert d'eau pour y passer. Heureusement que le *Star* qui se trouvait près de là vint à son secours et il put continuer, après quelques minutes de retard, sa route pour Carillon.

Le garde-côte américain qui est arrivé à Montréal, ces jours derniers, n'a pu passer dans le canal; il tirait trop d'eau. On a été obligé d'enlever une partie de ses machines.

On continue à se plaindre, à la campagne, du manque d'eau. Les labours se font avec difficulté.

De vieux navigateurs pensent qu'il n'y a que les grandes pluies de l'automne qui peuvent amener un changement.—(Idem.)

—On écrit de Rome, le 11: Don Prospero Sciarra-Colonna-Barberini, prince de Kioviano, vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. Il a légué 200,000 écus à la Propagande et 50,000 à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon.

—Un fait qui mérite d'être signalé aux observations de la science et à l'admiration de nos contemporains vient de se passer en France. Un étudiant en médecine de Montpellier qui s'est rendu à Toulon pour combattre l'épidémie cholérique, y a donné l'exemple d'un grand courage pour démontrer que la maladie n'est pas contagieuse. Il s'est mis sur la langue de la sueur d'un cholérique qui est mort quelques heures après; il a renouvelé son expérience et se porte très-bien. C'est un exemple pour ceux qui craignent la contagion. Le nom de cet intrépide est Gustave Gérard; il mérite d'être cité.

—L'Europe de Francfort, raconte un affreux drame qui s'est passé, le 26 septembre, au presbytère de Zajezta (Croatie). Le curé Lemic était occupé à souper lorsque six brigands se présentèrent devant sa demeure. Trois d'entre eux restèrent en vedette au dehors du presbytère, tandis que les autres y entrèrent et garrottèrent les domestiques pour les enfermer dans la cave. L'un des serviteurs parvint à s'échapper et se réfugia sur le gressier, un brigand le suivit et, après lui avoir asséné un coup de pioche sur la tête, le ramena garrotté dans la cave.

Les scélérats se rendirent ensuite auprès du curé et lui ordonnèrent de leur livrer son argent. Comme la peur avait paralysé les forces du pauvre ecclésiastique déjà chargé d'années, il ne put obéir à cette injonction. Pour le décider à marcher, l'un des brigands lui porta sur la tête un coup de pioche qui fit jaillir le sang du nez et de la bouche. Les misérables continuèrent à torturer leur victimes on lui arrachait l'un après l'autre avec une pince tous les ongles des doigts; lui coupèrent ensuite les doigts, puis les mains du malheureux curé et l'abandonnèrent dans cet état emportant 24 florins, tout l'argent monnayé du vieillard, ainsi que des montres et de l'argenterie valant une centaine de florins.

Une villageoise ayant eu la première connaissance de cet horrible crime, alla prévenir le juge, qui s'empressa de se rendre auprès du curé et de l'emmena en voiture pour le faire soigner; mais tous les soins furent inutiles: Le curé Lemic mourut trois jours après des suites de ses affreuses blessures.

—La frégate la *Sémiramis*, dit le *Phare de la Loire*, venant des mers de Chine, a mouillé, le 4 octobre à trois heures, en rade de l'île d'Aix.

Parmi les passagers se trouve le nommé Tessier, impliqué dans l'affaire du *Faderis-Area*, arrêté à Mayotte à bord du trois-mâts *L.-B.*, puis transféré à la Réunion pour être conduit en France et mis à la disposition du parquet de Nantes.

De tous les accusés, Daoulas et Orsoni sont les seuls qui jusqu'ici aient pu se soustraire aux poursuites. On sait comment l'un a disparu; l'autre, passé au Mexique, devait, disait-on, se présenter de lui-même à la justice, mais il n'en a encore rien fait.

Cette nouvelle cause célèbre sera évoquée dans la quatrième session des assises de la Loire-Inférieure, qui s'ouvrira le lundi 4 décembre, sous la présidence de M. Baudouin, conseiller à la cour impériale de Rennes. C'est M. le procureur général près la même cour qui portera la parole contre les auteurs présumés des crimes qui ont précédé et suivi la destruction du malheureux navire dont le nom restera si tristement gravé dans nos annales judiciaires.

La *Sémiramis* a reçu l'ordre d'aller désarmer à Cherbourg, la fièvre paludéenne qui sévit épidémiquement à Rochefort ayant probablement déterminé le ministre à ne point assigner ce port pour entrée à la frégate.

—Il paraît que les lauriers cueillis dans les congrès humanitaires par Mlle Clémence Royer empêchent certaines dames allemandes de dormir. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal très-sérieux d'outre Rhin:

«Le congrès de dames qui siégera à Leipzig du 10 au 18 s'occupera surtout de l'émancipation du travail des femmes. Les travaux à l'aiguille deviennent insuffisants, la branche de l'enseignement, des gouvernantes est encombrée. Il s'agit d'ouvrir aux femmes d'autres professions. A Munich, il existe déjà une école industrielle pour les filles; on les y prépare au commerce; l'imprimeur Payne, de Leipzig, emploie des femmes comme compositrices; à Berlin, deux jeunes dames apprennent l'horlogerie; en Autriche, on emploie des femmes au service du chemin de fer et à celui du télégraphe. Ces essais donnent l'espoir fondé qu'on pourra sans difficultés notables appliquer le beau sexe à des travaux industriels et même scientifiques.»

—Nous lisons dans le *Charentais*:

«Un déplorable accident qui a causé la mort de trois personnes est arrivé, dans la matinée du 21 septembre dernier, à Villars, commune de Saint-Ciers. Le sieur Buene, propriétaire dans ce village, était allé avec sa femme vendanger en compagnie de plusieurs habitants du village qui lui avait prêté de l'aider. Il avait laissé à la maison son père, sa mère et son enfant; la mère avait soixante-dix-huit ans, la mère soixante-cinq et l'enfant dix. Tous les trois devaient, après leur besogne terminée à la maison, rejoindre Buene dans ses vignes. Celui-ci étant revenu à midi pour prendre son repas, trouva la porte de la maison ouverte, mais personne ne se présentait. Il appela; point de réponse.

«Buene ne savait que penser, lorsque la femme Carron, une de ses voisines, qui est à la fois voisine et paralytique, lui dit que son enfant était tombé dans la cuve, qui contenait environ 50 centimètres de vendange. Buene y courut, y trouva une échelle appuyée contre la cuve, et, en ayant monté quelques échelons, il aperçut son fils ayant la tête enfoncée dans la vendange; sur lui était sa grand-mère étendue sans vie, et à côté d'elle le corps du grand-père, mort également.

«Voici probablement ce qui s'était passé: l'enfant avait gravi l'échelle pour voir fermenter le raisin; atteint par l'acide carbonique qui se dégagéait de la cuve, il avait été asphyxié et sera tombé dans la vendange; la grand-mère, voulant le secourir, aura eu le même sort, et le grand-père aura également succombé en essayant de sauver sa femme et son petit-fils.»

MISSION SCIENTIFIQUE EN ORIENT.—Le *Moniteur* vient de publier le second rapport de M. Miller sur sa mission scientifique en Orient, que la *Presse* résume ainsi:

«Parti de France dans les premiers jours d'août 1863, M. Miller s'est établi dans le monastère de Vatopédi, sur le versant oriental du mont Athos. Pour se reposer des fatigues que lui causaient les lectures et les copies de manuscrits anciens, M. Miller fit un voyage dans l'île de Thasos, avec M. Guillemin, peintre chargé de reproduire des peintures byzantines. M. Miller découvrit un grand nombre de fragments de marbre sculptés ou couverts d'inscriptions intéressantes; mais le frimas qu'ils durent faire solliciter du vice-roi d'Egypte pour débayer les ruines amoncelées n'était point arrivé à temps, l'antiquaire et l'artiste son compagnon revinrent en France.

«Ils partirent de nouveau avec une mission du ministère de l'Instruction publique, en mai 1864, et, en faisant le tour de Thasos, découvrirent des antiquités qui avaient précédemment échappé aux investigations de deux élèves d'Athènes, M. Gouze et M. Perrot.

«En explorant, à l'aide d'ouvriers parés-sec et trop peu nombreux, les ruines d'une grande salle ayant la forme de carré long, celles du théâtre de Thasos, celles d'un temple magnifiquement dédié à Esculape. M. Miller constata plus d'une fois avec douleur que le moyen-âge avait été plus barbare en ce qui concerne le temps et les Turcs. Parmi les inscriptions lues sur ces marbres frustes, M. Miller en cite une des plus curieuses: c'est le nom des vainqueurs à différents jeux publics, entre autres à la chasse au taureau, *taurotheria*. Cette chasse a pris naissance en Thessalie, surtout chez les habitants de Larisse. Jules César en donna le premier le spectacle aux Romains, qui, selon toutes les probabilités, l'enseignèrent à leur tour aux Espagnols. Dans l'antiquité, elle paraissait être surtout une lutte en quelque sorte corps à corps.

«M. Miller embarqua, sur le transport de l'Etat la *Traite*, les précieux débris qu'il a acquis sur l'ignorance et le vandalisme des habitants de Thasos; ceux-ci brisent les bas-reliefs, les statues, les moindres fragments en croyant y découvrir des trésors, et les emploient ensuite comme matériaux de construction. Voici la liste des objets rapportés en France: trois bas-reliefs paraissant provenir du même monument, où l'on croit reconnaître Apollon, Mercure et les neuf muses, et qui paraissent d'un style antérieur à Phidias; un admirable bas-relief représentant *Phébus, fils de Cléonède*,

assis et tenant un coffret; cinq autres bas-reliefs, dont deux représentent des repas funéraires et trois des héros à cheval; quarante marbres dont plusieurs datent du temps d'Alcibiade, et environ deux cents inscriptions inédites; le marbre agnostique de Thessalie, concernant les jeux publics qui ont été dans la plaine de Larisse à l'époque de la domination romaine; des statues de Salomon; enfin plusieurs marbres intéressants l'art ou l'archéologie: tels que deux lions de style archaïque; un siège de marbre provenant d'un excédent, lieu d'assemblée de savants, etc.»

REAPPARITION DE LAMBERT.—Qui parle de Lambert aujourd'hui? L'an passé, il était partout et nulle part. France oublieuse, toi qui naguère eus consulté les spirites les plus fameux, les médiums les plus en renom, qui eus fait tourner toutes les tables, tous les guéridons pour entrevoir son ombre, aujourd'hui qu'il est en police correctionnelle, tu ne t'es pas levée en masse pour le contempler et aussi pour le défendre, car il a commis un délit.

Nous qui étions à notre poste, nous pouvons nous flatter de l'avoir vu, de l'avoir contemplé en chair et en os, et voici son portrait:

Lambert répond aussi au nom de Jean; il est parqueteur, et flotte entre quarante et quarante-cinq ans; il est petit de taille, osseux, un peu chauve et cagneux. Voilà pour le physique. Quant au moral, il paraît très-vif, très-démonstratif et un peu rageur, à en croire le délit dont il est prévenu, celui d'outrage envers un agent de chemin de fer.

Le seul témoin appelé est un agent du chemin de fer de ceinture, garde-barrière au passage à niveau du Poteau, à Montmartre; il dépose:

«Le 12 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi, au moment où deux trains se croisaient devant mon passage, j'ai été fermer ma barrière, suivant le règlement, et pour empêcher les accidents.

Au moment où je pouvais le second battant de la barrière, M. Lambert s'avance et veut forcer le passage. Je lui fais observer qu'il est trop tard, que le train arrive. Il me répond: «Vous ne savez pas à qui vous parlez; je suis Lambert, je suis Lambert, je suis Lambert, je passerai quand même!»

A ce nom de Lambert, tous les gamins qui jouaient sur les fortifications, arrivent au galop en criant: Ohé Lambert! Ohé Lambert! Vive Lambert! C'était un sabbat à ne pas s'entendre. Lui, ça l'encourageait à me résister; et comme il voulait toujours forcer la barrière en m'injurant de mille horreurs, je n'ai eu que le temps de le prendre par le bras et de le pousser en dehors de la voie.

M. le président.—Quelles injures vous a-t-il adressées?

L'agent.—Tant qu'il m'a maintenu, il ne m'a dit que des injures ordinaires, telles que: fainéant, propre à rien; quand je l'ai lâché et que le train a été passé, il m'a dit: «Grand lâche! tu es décoré; eh bien, ta décoration, je crache dessus!»

M. le président.—Eh bien, Lambert, vous avez fait là une mauvaise besogne?

Lambert.—Mon président, faute de s'entendre. Je suis vif, monsieur est vif; au lieu de me parler en douceur, il arrive sur moi comme une locomotive, me saisit par la poitrine, me fait tourner comme un tonkin; je fais trois pirouettes sur-moi-même, je vois trente-six chandeliers; comment voulez-vous que je me rappelle la conversation que nous aurons pu avoir ensemble? c'est impossible! Voilà tout ce qui en est.

M. le président.—A ce compte, vous n'auriez rien dit ni rien fait?

Lambert.—Si. Après que le train a été passé, j'ai rafistolé ma chemise et mon gilet que monsieur me les avait tout saccagés.

On avait toujours pensé que Lambert était un original; le voilà, qu'on le juge. En attendant, il a été jugé par ses juges, et il fera huit jours de prison pour jovialités devant la barrière du passage à niveau du poteau, à Montmartre.

ANNONCES NOUVELLES.

Bureau de Poste de Québec—J. Sewell.

Le Calendrier pour l'année 1866—Léger Brousseau.

Le Conseiller des Dames et des Demoiselles—Léger Brousseau.

Dernier voyage du "Lady Head"—F. Buteau.

Envois Américains—R. S. M. Bouchette.

Départ de l'*Europa*—J. E. Deschamps.

TEMOIGNAGE REMARQUABLE!!

MM. Picault et Fils, Chimistes et Droguistes, n. 42, rue Notre-Dame, Montréal, ont reçu le témoignage suivant:

Montréal, 31 juillet, 1863.

Messieurs,—Je désire certifier que pendant 5 années j'ai été acablée par une débilité générale, qui me rendait incapable de me livrer au travail du ménage; je souffrais violemment de palpitation du cœur. J'étais constamment sous l'influence de la fièvre et j'éprouvais de grandes douleurs dans tout mon corps. J'essayai tous les remèdes, mais en vain. Il y a 12 mois, on m'engagea à faire usage de la Salsepareille de Bristol, et quand j'en eus pris deux bouteilles, j'éprouvai un mieux sensible; mes moyens ne me permettant pas de continuer cette usage, je devins pire encore, quand vous eûtes la bienveillance de m'en donner quelques bouteilles. C'était le remède qui m'allait et son effet sur ma constitution a été étonnant. Je suis maintenant une toute autre femme, je m'en sens bien, je mange bien et je dors bien, et je fais tout mon ouvrage sans la moindre fatigue. Je ne puis trop recommander cette précieuse médecine aux malades, et je n'ai pas le moindre doute qu'ils en retireront le même bienfait que moi-même.

ANGÈLE DANIEL, Épouse de Célestin Courtois, 95, rue de la Visitation. Je certifie que ce témoignage contient la vérité.

CÉLESTIN COURTOIS, Assermenté devant moi, ce 31e jour de juillet, 1863.

J. BOULANGER, Juge de Paix. 469

AVIS IMPORTANT. Le public est particulièrement averti d'examiner avec soin chaque bouteille de la *Salsepareille de Bristol*, qu'il achète, attendu qu'il y a eu récemment celle qui porte la signature de Lannan et Kemp écrite sur l'étiquette bleue qui est à l'extérieur de l'enveloppe, autour de chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée seulement par LANNAN & KEMP, Droguistes en gros, New-York.

Agents à Québec:—John Musson et Cie; Bowen; J. E. Burke; Bowles et McLeod; E. Giroux; O. Giroux; J. H. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; R. Dugal; et J.-B. Martel et Cie.

Pilules sucrées de Bristol.—Aucun cathartique de famille n'a mérité ou reçu autant de reconnaissance que les Pilules sucrées de Bristol de la part des médecins ou de celle des patients. Les témoignages de leur efficacité et de leur entière exemption de toutes propriétés malfaisantes sont des autorités médicales les plus hautes et les plus sûres. Leur grand mérite, d'après ces témoignages, est non-seulement de nettoyer l'estomac et les entrailles, mais encore d'obvier à la nécessité d'une purgation continuelle. En d'autres termes, elles donnent du ton et une vigueur permanente à ces organes et leur permettent de remplir leurs fonctions naturellement sans être obligés de recourir à ce remède. Cette qualité est de la plus haute importance. De plus, elles ne réduisent pas la force générale, comme le plupart des purgatifs minéraux, et n'occasionnent pas par leur opération des douleurs ou nausées. Elles sont donc inappréciables pour les femmes, les enfants et les personnes âgées. Elles sont contenues dans des fioles et peuvent être conservées sous tous les climats.

1126—434 J. F. HENRY & Cie, Agents-Généraux pour le Canada, 303, rue St. Paul, Montréal; vendu à Québec par tous les droguistes.

Mariages.

A l'Eglise Paroissiale de Montréal, le 26 octobre, par le Révd. M. Gibissal, M. H. B. Smith, Vice-Président de la Banque du Peuple, à Mlle. Marguerite Alphonsine Sasseville, fille de M. Hyacinthe Charles Sasseville, bourgeois, tous deux de Montréal. A l'Eglise, le 23 octobre, par le Rév. Messire Legaré, David J. Darche, écrivain, à Demoiselle Azilda Darche.

Décès.

Au faubourg St. Jean, la nuit dernière, à l'âge de 36 ans, M. Amable Thibault, ferblantier. L'enterrement aura lieu lundi prochain, le 6 du courant. Le convoi partira de sa résidence, N° 12, rue Scott, à 8 heures du matin. Ses parents et amis et les membres de la Société Bienveillante des Ouvriers de Québec sont priés d'y assister sans autre invitation. Hier, au faubourg St. Jean, à l'âge de 1 an 4 mois et 5 jours, Pierre Félix Edgar, enfant de M. Augustin Trépanier, maître-maçon.

LE CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1866. LE SEUL APPROUVE PAR MONSIEUR L'EVEQUE DE TLOA, ADMINISTRATEUR. MAINTENANT EN VENTE

LE CALENDRIER DU DIOCESE DE QUÉBEC POUR L'ANNE 1865. LES messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le *Calendrier public* à l'imprimerie de Brousseau. LEGER BROUSSEAU, Imprimeur de l'Archevêché, 7, rue Duane, vis-à-vis le Presbytère. Québec, le 3 novembre 1865.

DERNIER VOYAGE. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. PROVINCES D'EN BAS. Le nouveau vapeur de première classe à Héloée "LADY HEAD," Capitaine DAVISON, LAISSERA LE QUAI ATKINSON, Le 7 NOVEMBRE prochain, A QUATRE heures P. M. Si le temps le permet.

Touchant aux places ci-dessous allant et revenant: Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shediac et Pictou. Tous les bagages sont aux risques des propriétaires. Passage payable et lit pris au bureau. Il ne sera pas pris de fret après 2 heures, P. M. le jour du départ. Pour fret et passage, s'adresser à F. BUTEAU, Gérant, Quai Atkins, r. St. Jacques. Québec, 3 novembre 1865.—1415

AVIS. UN JEUNE HOMME qui voudrait apprendre l'art de Chirurgien et Mécanicien Dentiste, pour en faire sa profession, n'a qu'à s'adresser au Dr. Poutier, N° 15, rue St. Jean, où il obtiendra toutes les informations à ce sujet. On demande aussi un jeune homme pour faire les commissions, etc. Québec, 25 octobre 1865—1407 3f.p.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864. LES créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au bureau de COME A. MORISSET, Avocat, MERREDI, le huitième jour de NOVEMBRE prochain, à dix heures du matin, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic. PIERRE LAMBERT, St. Nicolas, 23 octobre 1865—1405 2s.

COMPAGNIE RICHELIEU Incorporée par Acte du Parlement. LIGNE QUOTIDIENNE DES Vapeurs de la Malle Royale. ENTRE LES Villes de Québec et Montréal. Le splendide navire à vapeur EUROPA, Capitaine J. B. LABELLE, LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL. Cette après midi à quatre heures. Prix du Passage: CHAMBRE (Repas et lits de Cabine en bas inclus) \$2.50. ENTREPOINT \$1.00. La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur ne soit signé à cet effet. Pour particularités s'adresser au Bureau. J. E. DESCHAMPS, Agent Québec, le 3 novembre 1865.—1223

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC. Québec, 31 octobre 1865. D'URANT le mois de Novembre, les Mails pour le Royaume-Uni, par la ligne canadienne, vis-à-vis le St. Laurent, seront fermées à ce bureau tous les Samedis, le 4, 11 et 18 de NOVEMBRE, à 7.00 A. M. Un sac supplémentaire à 8.30 A. M. Et vis-à-vis Portland le Jeudi, le 24 de Novembre à 4.30 P. M. Un sac supplémentaire à 6.00 P. M. PAR LA LIGNE CUNARD VIA NEW-YORK: Les samedis du 11 et du 25 novembre à 5.00h. P. M. Et par la voie de Boston, avec les mails de l'Halifax, de Terre-Neuve et de la Bermuda les lundis du 6 et du 20 novembre à 5.00h. P. M. Toutes les lettres insérées à la poste pour les Sacs Supplémentaires doivent être payées d'avance par estampilles. Toutes les lettres enregistrées doivent être présentées à la poste quinze minutes avant les heures fixées pour la fermeture des Mails. J. SEWELL, Maître de Poste. Québec, le 3 novembre 1865—1414

Envois Américains—Escomptes. DÉPARTEMENT DES FINANCES, Douanes, Québec, 16 mars 1863. L'HON. Ministre des Finances a enjoint que désormais les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement aux taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tel avis devront paraître chaque samedi dans la *Gazette* du Canada. R. S. M. BOUCHETTE. DÉPARTEMENT DES FINANCES, DOUANES, Québec, 27 octobre 1865. EN conformité à l'ordre ci-dessus, avis est par le présent donné que l'escompte autorisé est déclaré être de jour, 30 p. 100, lequel pourcentage de déduction devra être continué jusqu'au prochain avis hebdomadaire, et s'appliquera à tous les achats faits aux Etats-Unis pendant cette semaine. R. S. M. BOUCHETTE. Québec, 3 novembre 1865—1416.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTMAGNY, BUREAU DU PROTONOTAIRE, Montmagny, 21 oct., 1865. NOUS donnons avis, qu'en vertu de notre ordonnance en date de ce jour, promulguée en l'absence du juge, les procès-verbaux d'ench

CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT.

ES SOUSSIGNES en remerciant leurs pratiques et le public en général, leur annoncent qu'ils ont transporté

TOUT LEUR FONDS DE COMMERCE

DANS LEUR

NOUVEL ETABLISSEMENT

75, Rue St. Joseph,

VIS-A-VIS LE COUVENET DES SŒURS DE LA CONGREGATION ST. ROCH,

ET QU'ILS TIENDRONT TOUJOURS EN MAINS UN

Assortiment des plus variés

TELS QUE

Draps, Casimirs, Tweeds, Soies Noires et de Couleurs, Etoffes à robes, chapeaux, fleurs, rubans, plumes, etc., etc., etc.

Et toujours à des prix très réduits.

G. VEZINA & CIE.,

75, Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 19 avril 1865—1217 12m.

ASSORTIMENT D'AUTOMNE COMPLET

AU

MAGASIN D'E DRAPS

o. 37, Rue la Couronne,

P. Couture et Cie.

LA maison ci-dessus, si bien connue par le bas prix de ses marchandises, vient de compléter le plus grand assortiment possible en fait de marchandises de la saison.

Les Flanelles ayant été achetées avant la hausse qu'ont subie les lainages, pourront être vendues à bien meilleure composition que par aucun autre établissement.

Comme par le passé, l'assortiment de

DRAP FIN et DOUBLE FOULÉ,
DRAP DE CASTOR,
DRAP DE MOSCOU et
DRAP DE PILOTE,

Sera très considérable et vendu à des prix qui déferont toute concurrence.

P. COUTURE ET Cie.

N. B.—On aurait besoin de CINQ COMMIS capables pour l'établissement ci-dessus.

4 oct. 1865—1252.

DRAPS, DRAPS,

VENANT D'ETRE REÇU AU MAGASIN DE

P. COUTURE ET Cie.,

No. 77, Rue St. Joseph, No. 77,
SAINT-ROCH.

UN SUPERBE ASSORTIMENT DE

Drap double foulé,
Drap de Pilote,
Drap de Castor,
Drap de Moscou,

Et une variété d'étoffes de tous genres pour Pantalons et Habits.

LES soussignés prennent la liberté d'annoncer à leurs pratiques et au public en général que vu les bonnes conditions de leurs achats ils pourront détailler leurs marchandises à des prix tellement bas qu'il ne sera pas facile à toute autre établissement d'égaliser.

P. COUTURE ET Cie.,

77, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

N. B.—TROIS BONS COMMIS sont demandés.

4 oct. 1865—1252.

ST. JEAN-BAPTISTE

à

QUEBEC

EN

1865.

Sous ce titre, les Éditeurs du *Canadien* viennent de publier une brochure contenant :

- Le compte-rendu de la Fête Nationale à Québec en 1865 ;
- Le sermon de l'abbé Chandonnet ;
- Le Discours de M. P. G. Huot, M. P. P. ;
- La Causerie de M. Hector Fabre ;
- Le chapeau de la St. Jean-Baptiste, par un Français-Canadien.

La liste complète des officiers de la Société St. Jean-Baptiste pour l'année 1865, comprenant les noms des officiers de la section St. Sauveur.

Cette publication forme une jolie petite brochure de près de 100 pages, qu'on peut se procurer à la LIBRAIRIE DU CANADIEN, 21, Côte LaMontagne, Basse-Ville et chez les principaux libraires pour la modique somme de

QUINZE SOUS.

Québec, 26 juillet 1865—1317.

A Vendre.

LES six dernières années du *COURRIER DU CANADA*, complètes.

S'adresser à

EPHANE LEFRANÇOIS,
43, Rue des commissaires,
St. Roch,
ou à LÉGER BROUSSEAU,
Québec, 25 septembre 1865.

LE DOCTEUR LA RUE

a établi son domicile et son BUREAU de consultation au N° 16, rue Ste. Ursule, où on peut le consulter à toute heure et surtout de 9h. à 10h. A. M., et de 4h. à 7h. P. M.

Québec, 26 mai 1865—1259 6m.

Les **PILULES D'AYER**—Etes-vous malade, faible et souffrant. N'êtes-vous pas dans votre état normal? Votre système est-il dérangé? Vous sentez-vous mal à l'aise? Ces symptômes sont souvent le précurseur de maladies sérieuses. Lorsque vous êtes atteint de la maladie, prenez à temps, pour la détourner, le vrai remède. Servez-vous des **PILULES D'AYER**, pour vous purger des mauvaises humeurs et purifier votre sang. Elles stimulent les fonctions du corps et leur donnent de la vigueur; elles dégagent le système des obstructions qui font la maladie. Le froid peut causer à l'intérieur du corps certains dérangements dans les fonctions naturelles.

Si ces fonctions ne sont soulagées, elles peuvent régner les uns contre les autres, affecter les organes environnant et produire une aggravation générale et une augmentation de souffrances. Lorsque vous êtes dans cet état, prenez les **PILULES D'AYER** et vous verrez comme elles agissent efficacement; avec elles vous recouvrirez bientôt la santé.

Ce qui est bon dans les maladies légères l'est aussi dans les plus dangereuses. Le même effet purgatif les guérit. Causées par des dérangements analogues des fonctions naturelles du corps, elles sont rapidement guéries par les mêmes moyens. Ceux qui connaissent la vertu de ces pilules ne négligeront jamais d'en user quand ils souffriront de maladies telles que mal de tête, impureté de l'estomac, dissenterie, affections bilieuses, indigestion, affaiblissement du foie, constipation, ardeur du cœur, rhumatisme, hydropisie, vers, etc.

Elles sont recouvertes en sucre, et conséquemment très agréables au goût, même le plus difficile. On peut les considérer comme le meilleur purgatif qui existe.

Préparé par J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass. et en vente chez Bowles et McLeod, Québec, et chez tous les droguistes partout. J. P. Henry & Cie., Montréal, agents généraux pour le Bas-Canada.

2 octobre 1865—1057 2m.

Dr. P. Desjardins,

RUE DES FOSSES, N° 84.
Pres la Rue de la Couronne.

Québec, 31 mai 1865—1263 12m.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE

L'ORNITHOLOGIE

DU

CANADA :

Classification et nomenclature du "Smithsonian Institution" de Washington.

Par J. M. LEMOINE.

PRIX HUIT SOUS.

Petite brochure maintenant en vente à la Librairie de

LEGER BROUSSEAU,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 20 mai 1864.

GRAINES ET PLANTS.

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT

POUR L'AUTOMNE DE 1865.

ELLWANGER et BARRY ont le plaisir d'offrir, comme par le passé,

leur grand et complet assortiment

D'ARBRES FRUITIERS EN PLEIN VENT ET D'ARBRES FRUITIERS NAIS,

VIGNES,

robustes et étrangères, anciennes et nouvelles variétés.

FRAISES,

et autres petits fruits—de toutes variétés dignes de culture.

ARBRES D'ORNEMENTS,

Arbustes à fleur, Arbustes toujours vert, etc.,

ROSES,

y compris une belle collection de magnifiques arbres de 3 à 5 pieds de haut.

Une grande collection de nouvelles et belles variétés d'Arbres et Plantes Herbacées (*Paeonia*).

RACINES BULBEUSES DE FLEURS, etc., etc., etc.

Les tiges sont vigoureuses, bien remplies, et en tout de première classe. Les Planteurs, les Pépiniéristes et les Commerçants sont invités personnellement à inspecter notre assortiment, et à examiner les Catalogues suivants, qui donnent des détails complets, et qui sont envoyés payés d'avance à toute personne qui en les demandant incluent des estampilles, comme suit :

Nos. 1 et 2, dix centins chacun ; No. 3, cinq centins ; No. 4, trois centins.

No. 1—Un Catalogue descriptif et illustré de Fruits.

No. 2—Un Catalogue descriptif et illustré d'Arbres d'ornement, Arbustes, Roses, etc., etc.

No. 3—Un Catalogue de *Zaklitas, Verbenas, Pétunias*, et des Plantes choisies pour les jardins d'hiver et couchés chauds, publiés tous les printemps.

No. 4—Un Catalogue de vente en gros ou Liste du Commerce, publié tous les automnes.

ELLWANGER ET BARRY,
MOUNT HOPE NURSERY, ROCHESTER, N. Y.
11 octobre 1865—1394 6m.

Dr. Jean-B. Blanchet,

MEMBRE ET LICENCIÉ EN ART OBSTÉTRIQUE
DU COLLEGE ROYAL DES CHIRURGIENS D'ANGLETERRE,

Licencié du Collège Royal des Médecins de Londres, etc.,

a transporté son Bureau et sa résidence au N° 12, même rue, ST. STANISLAS,

PIED DE LA CÔTE DE LA PRISON,
Haute-Ville.

Québec, 20 octobre 1865—1242 12m.

LES ANCIENS CANADIENS

PAR

PHILIPPE AUBERT DE GASPE.

DEUXIEME EDITION.

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

A vendre à la Librairie de

LÉGER BROUSSEAU,
N° 7, rue Buade, Haute-Ville.

NOUVEAUX TAMPONS - EFFAÇOIRS

DE

A. W. FABER

destinés à faire disparaître sans eau ni salive les traces de crayons sur l'ardoise.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de cette utile article, principalement à l'usage des élèves des Pensionnats, des Collèges et autres maisons d'éducation.

A. vendre en gros et en détail à des prix très modiques.

LÉGER BROUSSEAU,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 11 octobre 1865.

ESSAIS POETIQUES

PAR

LEON PAMPHILE LEMAY.

EDITION DE LUXE, in 8°..... \$1.00
" IN-SEIZE..... 60

En vente chez les libraires et chez l'Éditeur

G. E. D. BARATS.

Québec, 15 septembre 1865—1366.

COURS DE TENUE DES LIVRES,

double et en partie simple, divisé en trois parties, comprenant : 1o. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple ; 2o. La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce ; 3o. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels de commerce. Par un professeur de comptabilité.

A vendre chez

LÉGER BROUSSEAU,
Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

LE CONSEILLER DES DAMES

ET DES

DEMOISELLES

JOURNAL D'ECONOMIE DOMESTIQUE ET DE TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Rédigé par les *Soumises Littéraires et Artistiques.*

TOUS LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er NOVEMBRE

On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

AMELIORATIONS

APPORTÉES

A la 19e Année 1865-1866 du Journal

LE CONSEILLER DES DAMES

ET DES

Demoiselles.

Nous ne croyons pouvoir faire mieux, afin de désigner à nos fidèles Abonnées toute notre reconnaissance pour les marques d'estime et de bienveillance qu'elles ne cessent d'adresser à notre Journal, que de leur annoncer les nombreuses améliorations qui auront lieu dans le courant de l'année prochaine.

A l'avenir, notre *TEXTE* sera porté à 48 pages chaque mois, soit 16 pages d'augmentation, ce qui nous permettra de donner plus d'étendue et plus de variété à notre littérature. Les explications, déjà si complètes, ne pourront qu'y gagner.

Le nombre de nos ANNONCES sera considérablement augmenté, comme nos Abonnées peuvent le voir en lisant ce qui suit :

Au renouvellement de chaque saison, nous donnerons UN GRAND PATRON, soit deux par an, sur papier colorier semblable à celui que nous avons donné en supplément le 1er mai dernier, et qui nous a valu de si nombreuses félicitations.

Nos chers petits enfants ne seront pas non plus oubliés, et auront 2 GRANDES PLANCHES SPÉCIALES DE PATRONS, recto et verso, pour confections petites filles et petits garçons (hiver et été).

Le nombre de nos GRANDES PLANCHES DOUBLES Broderies et Patrons de chaque mois sera porté à six : soit quatre d'augmentation. De cette manière, nous répondrons plus tôt aux demandes de nos Abonnées.

Nos dessins de TAPISSERIES, tous choisis dans le but d'une utilité générale, seront portés à six, et paraîtront régulièrement tous les deux mois.

Nos GRAVURES DE MODES colorées, seront augmentées de deux, ce qui en élèvera le nombre à quatorze. Nous continuerons toujours à y apporter le plus grand soin comme exécution et choix de gravures, sur nos planches tous les patrons de ces modèles.

Nous donnerons aussi deux CHARMANTES GRAVURES DE MODES spéciales de costumes d'enfants (hiver et été). Nous donnerons de même tous les patrons de ces costumes.

Une direction artistique donnée à la partie musicale assurera la variété et le bon choix des Morceaux, dont le nombre sera porté à 10 ALBUMS par année au lieu de 5 que nous donnions précédemment.

Vous aurez, Mesdames, des *Études de Piano, Valses, Quadrilles, Folkies, Polkas-Mazurkas, Romanes, Recueils classiques*, etc., etc., par MM. Strauss, Olivier Métra, P. Magnu, Arban, Jonas, Emil Eitling, Ph. Stutz, Deconno, Rousselot, Antonin d'Argenson, Louis Raimbaud, F. Karleiten, etc., etc.

Par suite des nombreuses félicitations qui nous sont adressées journellement par nos Abonnées sur le sujet des petites planches supplémentaires que nous publions depuis quatre mois, nous continuerons à donner, dans le courant de l'année prochaine,

Deux grandes Planches de Crochets et de Tapisseries

Comme les années précédentes ;

PLUS

Dix planches de Crochet, Tricot et Guipure ;
Quatre planches spéciales de Lingerie ;
Deux de Coiffures ;
Deux de Garnitures de Robes ; et
Deux de Passermenteries.

Cette année, notre *AQUARÉLLE* est copiée d'après le charmant tableau de Metz : *Une Dame à son clavecin*.

Nous donnerons aussi le délicieux pendant à l'*AQUARÉLLE* (*Nature morte*), que nous avons fait paraître dans le mois d'août dernier.

Deux grandes planches de Manteaux et Confections (hiver et été) ;

Une Sépia ;

Deux charmantes Gravures sur acier, représentant les embellissements de Paris ;

Un joli Calendrier illustré.

Des Rébus illustrés, etc., compléteront les annexes pour 1865-1866.

LA PARTIE LITTÉRAIRE

Sera traitée avec le plus grand soin.

LA CHRONIQUE DU MOIS

Continuera à être écrite par Mlle. Emma Faucon, dont nous avons pu nous assurer le concours pour l'année prochaine.

Les articles Littérature, Nouvelles, Variétés, Comédies, Proverbes, Histoires, Biographie, Beaux-Arts, Science amusante, Éducation, Poésie, Traduction, Mosaïque, Enigmes, Charades et Métagrammes, seront signés par :

MM. A. de Essarts, Philibert Audebrand, B. Jovvin, Jadin, Eugène Nus, F. Fertiault, A. Dubois, Henri Vienne, Marc Constantin, etc., etc.

Mme. Julie Perinault continuera ses attrayantes et maternelles

CAUSERIES.

Par suite de l'augmentation du texte.

L'ECONOMIE DOMESTIQUE

Sera traitée, à l'avenir, dans un article spécial, écrit par Mme. Marie de Mellicy.

LA REVUE DES MODES

Sera toujours rédigée par notre consciencieuse Mlle. BLANCHE de Sérigny.

LES CONSEILS, TRAVAUX, EXPLICATIONS DES PLANCHES

Seront traités, à l'avenir, avec tout le développement possible, de manière que pas un seul ouvrage donné par le *CONSEILLER* ne puisse être exécuté facilement.

Les continueront être écrits par Mlle. Clara Kaiser.

Nous arrêtons là la nomenclature de nos promesses, assurant à nos Abonnées de ne négliger aucune occasion de les surprendre agréablement par quelques améliorations, chaque fois qu'une occasion favorable se présentera.—être utile et agréable, tel est, et tel sera toujours, notre plus constante préoccupation.

A nos abonnés du Canada.

Pour éviter toute réclamation, les Abonnées devront s'adresser à l'AVOINER à M. LÉGER BROUSSEAU, seul correspondant à Québec et pour tout le Canada.

Le Gérant,

VICTOR BOUREY.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

25 Francs ou \$5.

PAYABLE D'AVANCE.

Les abonnés du *Courrier du Canada* qui ont payé ou qui payeront leur abonnement d'avance auront le privilège d'avoir un abonnement au

Conseiller des Dames,

pour \$4 au lieu de \$5.

LÉGER BROUSSEAU,
Agent pour le Canada.

Québec, 23 octobre 1865.

AUX MEDECINS ET CHIRURGIENS, ETC., ETC.

REÇU aujourd'hui, directement des étangs, un nouvel envoi des meilleures

Sangues Suédoises,

En excellente condition, au

N° 32½ RUE ST. JEAN,
Au pied de la Côte de la Prison.

THOS. VALLERAND et CIE.,
Fournisseurs Médicaux.

Québec, 11 août 1865—1206.

H. BLANCHET,

CHIRURGIEN.

N° 9, RUE DU PALAIS,
(Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN BLANCHET, Chirurgien.)

LE DR. BLANCHET prêter une attention particulière au traitement des maladies Chirurgicales.

Québec, 7 juin 1865—1269

AVIS

EST par le présent donné par le soussigné résidant en Canada, qu'une demande sera faite à la prochaine Session du Parlement, pour obtenir un Acte lui permettant, quoi qu'il advienne, de prendre des brevets d'invention aux mêmes conditions que les sujets Anglais.

ANTOIN MICHELE.

N° 13, Rue St. George,
Faubourg St. Jean.

Québec, 17 juillet 1865—1308.

AVIS.

L'ENTREE de la Salle d'Exercice, rue St. Louis, ne sera permise à l'avenir, pour le soir qu'aux personnes munies d'une CARTE d'admission, laquelle peut être obtenue en s'adressant soit au Chef ou Majors de Bataillons, Capitaines de Compagnies ou au Major de Brigade.

L. T. SUZOR,
Lt.-Colonel.

Québec, le 24 octobre 1864—1148

MOULIN A FARINE A LOUER.

UN moulin à farine contenant 2 paires de moulins pour l'avoine et 2 paires de moulins pour le blé, très-avantageusement situé pour le commerce, sur le bord du Fleuve du St. Laurent à 3 lieues de Québec.

Un magnifique lot de grève est attaché au moulin et pourrait très bien être utilisé pour un foulon.

S'adresser à E. G. CANNON,
N. P.

Q. B. 10 mai 1864.

PENSIONNAT

DES

SŒURS GRISSES D'OTTAWA

SOUS LE PATRONAGE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUIGUES.

CET ÉTABLISSEMENT dont l'existence remonte à près de vingt ans, a pour but de satisfaire à l'un des besoins les plus pressants de cette partie de la contrée. La cité d'Ottawa, ainsi que personne ne l'ignore, forme par sa position géographique, le lien qui unit le Haut et le Bas-Canada. De là cette nécessité pour tous les habitants d'avoir une notion parfaite et égale des langues Française et Anglaise. Aussi rien n'a-t-il été épargné pour que les jeunes demoiselles canadiennes et anglaises puissent atteindre ce double but ; et les nombreux et honorables témoignages rendus de tous temps à l'institution, prouvent que ses efforts n'ont point été vains.

Le plus grand zèle est surtout apporté à la pureté de la prononciation, et à la pratique usuelle des deux langues.

Outre les études grammaticales et littéraires, outre l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Botanique, la Zoologie, la Chimie, la Physique, — les élèves recevront encore des leçons théoriques et pratiques de commerce, d'Economie domestique, de Broderie en tous genres. Tous les moyens les plus propres à exciter l'émulation et à développer l'intelligence y sont journellement employés. Nous ne mentionnerons ici que la Banque, le Bureau de poste, la Gazette, la chambre de commerce ; le tout sous la direction exclusive des élèves.

Celles qui désirent apprendre la musique et le dessin trouveront également que rien n'a été négligé pour leur assurer en ces branches de prompts et brillants succès. Il suffira de faire remarquer qu'actuellement, non moins de six maîtresses sont constamment occupées à donner des leçons de Piano, d'Harmonium, d'Orgue, de Harpe, de Guitare, etc., et qu'un nombre encore plus grand préside aux leçons de peinture à l'huile, peinture à l'eau, peinture orientale, dessins en tous genres ; à la confection d'ouvrages en cire, de fleurs artificielles, etc. On ne fait aucune distinction de religion dans l'admission des élèves ; seulement les jeunes demoiselles qui n'appartiennent pas à la religion catholique, quoiqu'obligées d'ailleurs de suivre ponctuellement le règlement de la maison, ne sont cependant point tenues d'assister aux exercices religieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à la supérieure.

Les classes commenceront le premier septembre.

Ottawa, 16 août 1865—1336 3m

Bureau de la "Gazette du Canada."

Québec, 6 octobre 1865.

AVIS est donné au public qu'aucune annonce nouvelle ne pourra paraître dans la *Gazette* du 21 courant, à moins d'être reçue à ce bureau le mercredi précédent, c'est-à-dire le 18 courant. Après cette date, les annonces devront être envoyées à la *Gazette du Canada*, Ottawa, où ce bureau s'ouvrira le vingt-trois courant.

20 oct. 18 15—1402 3s-3fms.

AVIS.

Le Soussigné à l'honneur d'annoncer qu'il a établi un atelier d'imprimerie, de Reliure et de Papeterie sera ouvert à Ottawa le 20 octobre. Il sera heureux pour lui-même, et pour son ouvrage ne sera désormais commencé à Québec, mais les ordres reçus ici seront fidèlement exécutés à Ottawa, et les effets expédiés franc de port et sans délai. L'établissement sera cependant ouvert à Québec aussi jusqu'au 20 courant, la moitié seulement des machines, du stock, etc., devant être expédiée avant cette date.

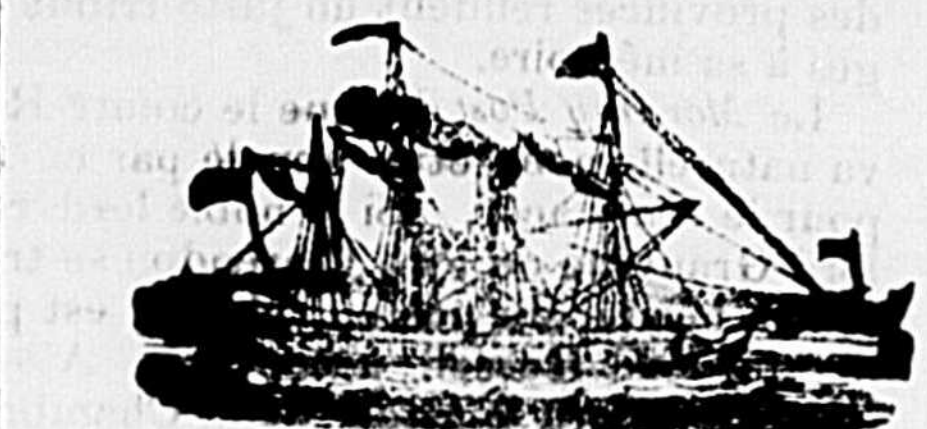
GEORGE E. DESBARATS.

20 octobre 1865—1403 3s-3fms.

Dr L. J. A. SIMARD,
Médecin-Oculiste et Auriste,
Professeur de médecine à l'Université-Laval, a ouvert son bureau de consultation, No. 18, RUE ST. LOUIS.

Consultations à toutes heures.

Québec 3 octobre 1865.



COMPAGNIE DES Vapeurs Océaniques de Montréal.

ETE 1865.

Passagers inscrits pour Londonderry, ou Liverpool.

Certes de retour accordées à des taux réduits !

A la ligne de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

PERUVIAN	2600 ton	Capt. Ballantine
MORAVIAN	2650 ton	" Aiton
HIBERNIAN	2434 ton	" Dutton
NOVA SCOTIAN	2300 ton	" Wylie
BELGIAN	2200 ton	" Brown
NORTH AMERICAN	1784 ton	" Karr
DAMASCUS	1300 ton	" Wuts

Transportant les *Malles du Canada et des Etats-Unis.*

L'un des vapeurs ci-dessus désignés ou un autre, laissera LIVERPOOL, tous les JEUDIS, pour Québec, et partira de ce dernier port tous les SAMEDIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à son bord et débarquer des passagers allant à Londonderry ou en revenant.

Voici les dates de départ :—

DE QUEBEC.

HIBERNIAN		Samedi, 12 août.
DAMASCUS		" 19 "
MORAVIAN		" 26 "
BELGIAN		" 2 sept.
NORTH AMERICAN		" 9 "

Et tous les samedis suivants.

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC A Londonderry ou Liverpool.

CHAMBRE, \$65.00, \$70.00 et \$80.00 selon les commodités.

D'ENTREPONT, \$25.

On ne peut retirer de chambres si on ne paie d'avance.

Un chirurgien expérimenté se trouve sur chaque vapeur.

Un petit bateau à vapeur partira du quai Napoléon, chaque samedi matin, à 5 heures précises, pour transporter à bord du steamer les malles et les passagers.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE et CIE.,
Agent.

Québec, le 9 août 1865.—1243

COMPAGNIE DE MONTREAL DES Steamers Océaniques.

ARRANGEMENT POUR L'ETE DE 1865

Communication directe par steamer avec GLASGOW.

LA LIGNE DE GLASGOW DE CETTE COMPAGNIE, se compose des steamers de première classe suivants :

ST. DAVID		16000 tonneaux	Capt. AIRD
ST. ANDREW		15000 tonneaux	Capt. SCOTT
ST. GEORGE		15000 tonneaux	Capt. SMITH
ST. PATRICK		14000 tonneaux	Capt. TROCK

Le navire à vapeur *St. David*, capitaine AIRD, partira de Québec, pour Glasgow, samedi, le 19 août courant, et sera suivi par le *St. Andrew*, vers le 2 septembre prochain.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC.

Chambre		\$60.00
Intermédiaire		\$40.00
Entrepont		\$24.00

Les passagers intermédiaires de cette ligne sont fournis de lits, etc.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE et CIE.,
Agents,
21, rue Saint-Pierre.

Québec, le 9 août 1864.—1244

M. L'ORDO

MAINTENANT prêt et à vendre à la librairie du soussigné,

L'ORDO

de la province ecclésiastique,

Pour l'année 1865.

LÉGER BROUSSEAU.

Québec, 24 octobre 1864.

CARTES A JOUER

de tous les goûts, avec boîte ou sans boîtes.

A vendre chez

LÉGER BROUSSEAU,
Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

COURRIER DU CANADA

Prix de l'abonnement : (Invariablement d'avance.)

CANADA :—Un an	\$4.00
Six mois	2.00
Trois mois	1.20
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE :—Un an	\$6.00
NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK, ANGLETERRE, FRANCE :—Un an	5.00
Six mois	2.50
Trois mois	1.50

Tarif des Annonces.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, avoir :

- Six lignes et au-dessous..... \$0 50,
- Pour chaque insertion subséquente, 00 12½

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 50c par ligne pour la première insertion, et de 25c pour les insertions subséquentes.

Reclames :—20 cents la ligne

Tout ce qui est rapporté à la rédaction doit être adressé à M. E. RENAULT.

Toutes lettres d'argu, demandes d'annonces et réclamations, doivent être adressées à M. LÉGER BROUSSEAU, propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (franco)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LÉGER BROUSSEAU

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE,

7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère.

QUEBEC.